



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

45<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent des ressources naturelles

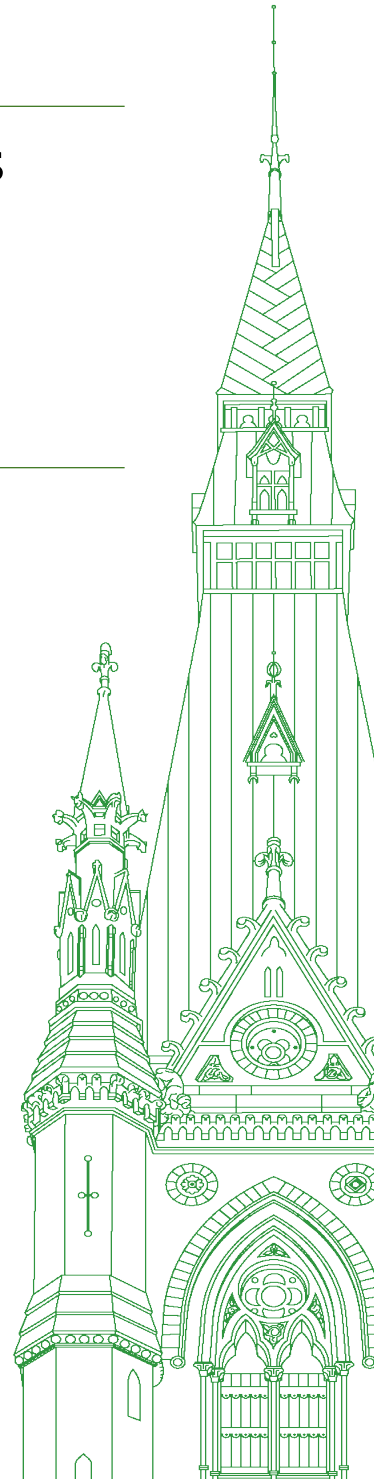
TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 032**

Le jeudi 16 avril 2026

---

Président : Terry Duguid





## Comité permanent des ressources naturelles

Le jeudi 16 avril 2026

• (1535)

[Traduction]

**Le président (L'hon. Terry Duguid (Winnipeg-Sud, Lib.)):** La séance est ouverte. Chers collègues, bon jeudi après-midi.

Je tiens à souligner, comme nous le faisons toujours, que nous nous trouvons sur le territoire non cédé de la nation algonquine anishinabe.

Bienvenue à la 32<sup>e</sup> réunion du Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes. La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à la députée Leslie Church à notre auguste comité. M. Guay vient de dire que le Comité s'en trouve amélioré.

Nous accueillons également, comme nous le faisons toujours, le député Jonathan Rowe. Il est membre associé du Comité, mais nous le voyons régulièrement.

C'est toujours un plaisir de vous voir, monsieur Rowe.

Permettez-moi de rappeler aux participants certains points. Avant de prendre la parole, veuillez attendre que je vous nomme. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Pour ceux qui sont sur Zoom, au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal voulu pour l'interprétation: parquet, anglais ou français. Les gens qui sont dans la salle peuvent utiliser l'oreillette et sélectionner le canal désiré. Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le jeudi 18 septembre 2025, le Comité reprend son étude sur les exportations d'énergie canadiennes.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins. Nous accueillons M. Rory Johnston, fondateur de Commodity Context Corporation; et M. Peter Tertzakian, fondateur et président général de Studio.Energy. Tous les témoins qui comparaissent par vidéoconférence ont participé à un test préalable obligatoire.

Vous disposerez chacun de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions.

Nous allons commencer par vous, monsieur Johnston. Vous avez la parole pour cinq minutes.

**Rory Johnston (fondateur, Commodity Context Corp.):** Mesdames et messieurs, je vous remercie de prendre le temps aujourd'hui de discuter de la question très importante des possibilités d'exportation d'énergie du Canada à un moment où l'insécurité énergé-

tique est à son plus haut niveau dans le monde depuis une génération.

Je m'appelle Rory Johnston et je suis analyste du marché du pétrole. Les observations que je ferai aujourd'hui et l'expertise avec laquelle j'espère contribuer aux travaux du Comité ont trait à la place du Canada sur le marché mondial du pétrole et à la structure particulière du commerce canadien du pétrole actuel.

Le Canada est une superpuissance énergétique mondiale. Il figure parmi les cinq principaux pays qui produisent et exportent du pétrole et qui en possèdent des réserves. Toutefois, contrairement à d'autres superpuissances énergétiques mondiales, comme les États-Unis, l'Arabie saoudite et la Russie, la quasi-totalité de ses exportations de pétrole est destinée à un seul marché — les États-Unis. Tandis que d'autres superpuissances énergétiques vendent l'essentiel de leur production à des marchés par voie maritime, soit des marchés ouverts et variés, la grande majorité des exportations d'énergie du Canada est acheminée vers des marchés par pipeline. Autrement dit, nos produits sont actuellement cantonnés à des marchés géographiques précis, notamment le Midwest américain.

La dépendance du Canada à l'égard des pipelines a souvent entraîné des crises existentielles pour l'industrie pétrolière et gazière. Lorsque la production de l'Ouest canadien dépasse la capacité disponible des pipelines, il peut en résulter des différentiels plus importants pendant des années — en l'occurrence des escomptes — pour le principal mélange de pétrole brut lourd exporté par le Canada, le Western Canadian Select, ou WCS, par rapport à la référence américaine WTI. Cet escompte se situe normalement entre 10 et 15 \$ le baril à Hardisty, en Alberta, mais il a atteint un sommet historique d'environ 50 \$ le baril à la fin de 2018, ce qui a incité le gouvernement de l'Alberta à ralentir temporairement la production provinciale afin de réduire la concurrence pour des voies d'accès de plus en plus limitées.

La disponibilité de voies d'accès suffisantes et fiables est le facteur le plus déterminant pour la compétitivité et le succès durable de l'industrie pétrolière et gazière de l'Ouest canadien. Autrement, il faut s'attendre à des escomptes toujours plus importants pour les barils canadiens, voire à un ralentissement permanent de la plus grande industrie d'exportation du Canada. Il est essentiel de souligner que la dévaluation des exportations de pétrole canadien causée par de tels différentiels ne s'applique pas seulement aux barils bloqués dans le bassin, mais à pratiquement tous les barils produits dans l'Ouest canadien. Ainsi, les différentiels importants ont des répercussions disproportionnées sur les redevances versées aux gouvernements provinciaux, les intentions d'investissement et, en fin de compte, l'emploi dans le secteur.

Il existe plusieurs pistes possibles pour l'expansion des pipelines canadiens. À l'heure actuelle, nous avons le protocole d'entente concernant l'oléoduc de la côte Ouest, soutenu par le gouvernement de l'Alberta, l'agrandissement du réseau de Trans Mountain et du réseau principal d'Enbridge, ainsi que le projet d'expansion du pipeline Bridger aux États-Unis, récemment évoqué, qui se raccorderait aux tronçons existants du pipeline Keystone XL du côté canadien de la frontière. Les projets d'agrandissement comme ceux proposés pour Trans Mountain et le réseau principal d'Enbridge devraient permettre d'augmenter la capacité de transport de 300 000 à 400 000 barils par jour chacun, pour un coût de l'ordre de quelques milliards de dollars. Les projets de pipelines entièrement nouveaux sont nettement plus coûteux et complexes.

La voie de la moindre résistance économique risque fort de renforcer encore davantage notre dépendance au marché américain. Si le choix des priorités parmi les possibilités d'expansion est laissé entièrement à l'industrie pétrolière et gazière, il y a fort à parier que l'on privilégiera les options qui maximisent les revenus nets — généralement les capacités présentant le coût par baril le plus bas — au détriment de celles qui maximisent la valeur stratégique.

Cependant, le marché américain est de moins en moins exempt de risques. Pendant la majeure partie de l'histoire de l'industrie pétrolière canadienne, le marché américain semblait être un pari sûr et sans risque. Il se trouve que notre plus proche allié est également le plus grand importateur de pétrole au monde. Les États-Unis ont connu une demande croissante pour le pétrole lourd sulfureux du Canada, ce qui fait que le Canada représente aujourd'hui environ les deux tiers de toutes les importations de pétrole brut des États-Unis.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à la montée d'un courant politique opposé aux pipelines, qui s'est manifesté sous les administrations Obama et Biden, et plus récemment et plus inquiétant encore, à la guerre commerciale que mène l'administration Trump contre le Canada, ainsi qu'à des menaces jusqu'alors inimaginables d'imposer des droits de douane sur les exportations de pétrole canadien. Les raffineries américaines détiennent un monopole d'achat de fait sur les importations de brut canadien. Des études économiques ont montré que, dans l'ensemble, ce sont les entreprises et les consommateurs américains qui ont subi la plus grande partie des conséquences des mesures tarifaires dans la plupart des secteurs.

La plupart des entreprises peuvent réorienter leurs exportations vers d'autres marchés si les prix sont plus avantageux. Malheureusement pour l'industrie pétrolière canadienne, qui dépend des pipelines, les raffineurs américains peuvent faire peser davantage le poids des droits de douane en amont, sur le prix du brut canadien. C'est d'ailleurs exactement ce qui s'est produit au cours des premiers mois de 2025, jusqu'à ce que la Maison-Blanche exempte tous les produits conformes à l'Accord Canada—États-Unis—Mexique, ou l'ACEUM, y compris le pétrole. Il n'est pas possible de nous dissocier du marché américain. Il est trop tard. Il est tout à fait dans l'intérêt du Canada de continuer à approvisionner les raffineries américaines, mais les exportateurs canadiens ont déjà largement satisfait leur demande en brut lourd canadien. Un volume croissant de brut canadien est déjà réexporté depuis la côte du golfe aux États-Unis.

• (1540)

Le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain a contribué à ouvrir la voie vers de nouveaux marchés. L'année dernière, la Chine a dépassé la côte Ouest des États-Unis pour devenir le premier acheteur de ces barils. Néanmoins, on ne peut pas char-

ger les plus grands pétroliers à partir de l'oléoduc Trans Mountain. Par conséquent, la seule solution viable pour approvisionner le marché indien, par exemple, consiste à expédier ces cargaisons à bord de très grands transporteurs de brut depuis la côte du golfe aux États-Unis.

Le Canada peut faire passer sa propre sécurité énergétique au premier plan. En tant que premier exportateur net de pétrole de l'OCDE et de l'alliance occidentale, le Canada doit accorder la priorité à sa propre sécurité énergétique, tant du côté de l'offre que de celui de la demande. Du côté de l'offre, la sécurité énergétique passe nécessairement par la diversification des fournisseurs. Du côté de la demande, elle passe nécessairement par la diversification des marchés d'exportation. Si les États-Unis devaient un jour imposer à nouveau des droits de douane sur nos exportations, il serait avantageux pour le Canada de disposer d'options d'exportation. Cela met en évidence la valeur stratégique qu'il y a à augmenter la capacité d'exportation par oléoduc de la côte Ouest, qui aboutit dans un port en eau profonde et offre un accès complet aux marchés mondiaux. La réalisation de cet objectif nécessitera probablement des fonds publics.

Le Canada est une superpuissance énergétique mondiale. Il est temps que nous commençons à réfléchir et à agir en conséquence.

**Le président:** Merci, monsieur Johnston.

Nous passons maintenant à M. Tertzakian.

La parole est à vous pour cinq minutes.

**Peter Tertzakian (fondateur et président général, Studio.Energy):** Merci beaucoup. C'est un honneur pour moi de m'adresser à vous, distingués membres du Comité.

Je pense que nous pouvons convenir que nous sommes entrés dans une nouvelle ère, une période bien différente de celle d'il y a à peine quelques années, voire quelques mois. Notre premier ministre a déclaré que le monde était entré dans une période de rupture, marquant le passage d'une ère caractérisée par des règles à une autre qui se définit par un bouleversement des relations commerciales, la géopolitique, une véritable guerre économique et la nécessité de faire preuve de résilience par la diversification des exportations.

En bref, le Canada a besoin de nouveaux clients qui, grâce à nos infrastructures, permettront d'accroître les échanges commerciaux et de renforcer la sécurité. Le pétrole et le gaz naturel sont au cœur de cette dynamique, car ils stimulent les exportations et font croître notre PIB. Le Canada dispose des ressources et de la base de production nécessaires pour être compétitif sur les marchés mondiaux. Dans un monde plus fractionné, le Canada peut également fournir des ressources énergétiques essentielles à ses alliés de confiance et à d'autres puissances moyennes, comme nous le constatons actuellement.

Premièrement, en ce qui concerne les exportations d'énergie, en 2024 — selon les chiffres officiels —, le Canada a exporté pour 187 milliards de dollars de pétrole et de gaz, ce qui représente environ un quart de l'ensemble des exportations canadiennes. Cette année, d'ailleurs, il en exportera pour plus de 200 milliards de dollars. Cela signifie que l'industrie pétrolière et gazière crée des emplois pour les travailleurs et verse des redevances et des impôts aux gouvernements. Soit dit en passant, les redevances et les impôts ont été estimés à 30 milliards de dollars en 2025 et ils dépasseront les 40 milliards de dollars en 2026.

Cela permet de préserver la stabilité des collectivités dans toutes les provinces productrices et dans toutes celles qui fournissent des intrants à l'industrie. Pour être une superpuissance, on doit d'abord produire à grande échelle, gagner des parts de marché importantes, vendre à une clientèle internationale vaste et diversifiée et disposer des infrastructures nécessaires pour accéder aux marchés depuis l'océan Pacifique.

Deuxièmement, les exportations canadiennes d'énergie sont importantes, non seulement pour nous, mais aussi pour le reste du monde, en particulier pour nos alliés. Le pétrole reste essentiel non seulement pour le transport routier, mais aussi pour la pétrochimie, les engrais, l'aviation, le transport maritime et l'industrie lourde, pour ne citer que quelques exemples. Le gaz naturel et le gaz naturel liquéfié, ou GNL, revêtent également une importance considérable, en particulier en Asie, où la demande connaît une forte croissance.

Nous avons déjà franchi les premières étapes. TMX s'est ouvert aux marchés asiatiques et exporte désormais à pleine capacité. LNG Canada a commencé à exporter du GNL depuis Kitimat, avec une capacité d'environ 14 millions de tonnes par année pour la première phase. Ce ne sont là que de petits pas.

En ce qui concerne le gaz naturel, le Canada est encore trop dépendant de deux acheteurs — son propre marché intérieur et les États-Unis. Si le Canada parvient à atteindre une production de 50 millions de tonnes de GNL par an, il passera du statut de preneur de prix nord-américain à celui de véritable acteur stratégique dans le bassin du Pacifique.

Les infrastructures pétrolières et gazières ont besoin de pipelines, de réseaux de collecte, d'usines de traitement, d'installations portuaires, de sites de stockage et d'autres infrastructures. Elles nécessitent également des investissements en amont pour alimenter les pipelines. Nos travaux récents sur le PIB montrent l'ampleur des répercussions. La création d'une capacité supplémentaire d'un million et demi de barils de pétrole par jour et son alimentation pourraient entraîner une augmentation du PIB réel du Canada de 31,4 milliards de dollars par année en moyenne au cours de la prochaine décennie et soutenir en moyenne 112 000 emplois par année.

Nos travaux indiquent également le coût et les investissements nécessaires. La construction d'un tel oléoduc, ou d'une série d'oléoducs, nécessite environ 40 milliards de dollars pour les oléoducs seulement, auxquels s'ajoutent 100 milliards de dollars d'investissements en amont pour les alimenter en pétrole. On peut affirmer sans risque de se tromper que les infrastructures coûtent cher. Nous en sommes capables, mais les répercussions économiques sont également très importantes.

Troisièmement, les obstacles à la réalisation de tout cela existent bel et bien. Nous sommes confrontés à une multitude de politiques, à des chevauchements réglementaires, à des retards dans les autorisations, à une inflation des coûts et à de l'incertitude entourant les marchés du carbone et la politique sur le carbone. Dans le secteur du GNL, les promoteurs de projets que nous avons rencontrés dans le cadre de nos travaux décrivent un environnement politique peu propice qui engendre des retards et des hausses de coûts et qui donne aux investisseurs étrangers l'impression que le Canada n'est pas pleinement ouvert aux affaires.

Nous sommes également confrontés à de réelles contraintes quant à la détermination des droits des Autochtones et à la régie des terres, en particulier en Colombie-Britannique. Or, nos travaux

montrent également que le partenariat avec les Autochtones n'est pas un obstacle. Nous constatons qu'il s'agit d'une condition de réussite. Les projets qui accordent aux collectivités une part et un droit de regard réels sont ceux qui ont les meilleures chances d'aller de l'avant.

Cependant, en l'absence de réformes réglementaires, de politiques claires et d'une harmonisation des intérêts des différentes parties prenantes, l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel ne sera ni concurrentielle sur le plan des coûts ni en mesure d'attirer les milliards de dollars d'investissements nécessaires à son expansion et à sa diversification.

En conclusion, le choix qui s'offre à nous est simple. Le Canada peut continuer d'être un marché pris en otage par les États-Unis, dépendant d'un nombre trop restreint d'acheteurs et vulnérable aux escomptes et aux retards, ou bien il peut saisir l'occasion qui se présente. Soit dit en passant — M. Johnston l'a mentionné, et je le mentionne à mon tour —, le montant que nous avons perdu pour le pétrole au cours des 15 dernières années parce que nous étions pris en otage par les États-Unis s'élève à plus de 49 milliards de dollars américains. En tant que Canadien, j'estime que c'est inacceptable.

● (1545)

**Le président:** Merci, monsieur Tertzakian. Merci à vous deux pour vos témoignages.

Nous allons maintenant passer aux questions et aux observations. C'est Mme Stubbs qui va commencer. Elle dispose de six minutes.

**Shannon Stubbs (Lakeland, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci à nos deux témoins d'aujourd'hui d'avoir expliqué de façon si éloquente et informative les problèmes touchant la sécurité de l'approvisionnement et des exportations du Canada en matière d'énergie — qui ont une incidence directe sur les décisions que prennent les promoteurs sur les questions de production, selon qu'ils disposent ou non d'infrastructures suffisantes pour exporter —, ainsi que, bien sûr, tous les avantages pour la souveraineté canadienne, l'abordabilité au pays et l'autonomie du Canada, comme vous l'avez souligné.

Il est certainement consternant pour les conservateurs, qui ont toujours poussé ce même gouvernement libéral à remédier à l'accumulation — en raison de la politique intérieure canadienne — de mesures législatives anti-énergie, de politiques administratives et de taxes que, comme vous l'avez tous les deux souligné, notre plus grand client et concurrent, et désormais notre plus grande menace, soit les États-Unis, ne s'impose pas à lui-même.

Bien sûr, des représentants du secteur privé ont envoyé un certain nombre de lettres, signées par un nombre de plus en plus important de PDG de tous les horizons — ce qui est, en fait, assez inhabituel au Canada —, dans lesquelles ils demandent très clairement au gouvernement de régler les problèmes fondamentaux, d'apporter certitude et clarté dans les lois et les politiques, et de favoriser un contexte fiscal compétitif pour attirer les investissements. De cette manière, le secteur privé pourra obtenir les autorisations nécessaires en temps opportun et savoir avec certitude que, une fois l'autorisation gouvernementale obtenue, il sera en mesure de construire les infrastructures énergétiques essentielles qui contribueront à la sécurité et à la résilience du Canada et de l'Amérique du Nord, dès qu'il aura reçu le feu vert.

Je vous remercie tous les deux de dire la vérité. Le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain — qui, comme vous le savez bien sûr, aurait dû, selon les conservateurs, être réalisé par le promoteur du secteur privé, mais qui n'a pas pu l'être en raison du manque de certitude à l'échelle fédérale — alimente principalement les PADD, soit les Petroleum Administration for Defence Districts américains, qui exportent ensuite depuis la côte du golfe. Il demeure clair que, plus que jamais, la construction de pipelines transfrontaliers destinés à l'exportation est nécessaire pour que les investissements reviennent au Canada, compte tenu des pertes colossales et générationnelles dont vous avez tous deux fait mention.

Je vous invite simplement tous les deux à dire quels sont, selon vous, les problèmes les plus urgents à régler pour garantir la certitude et la clarté aux investisseurs au Canada, afin que le secteur privé puisse obtenir en temps opportun les autorisations nécessaires pour les infrastructures d'exportation d'énergie. Quelles sont, à votre avis, les principales lacunes qu'il nous faut absolument combler au Canada pour rendre notre pays compétitif par rapport aux États-Unis et, surtout, pour étendre nos marchés d'exportation bien au-delà de ce client, de ce concurrent et, désormais, de cette menace majeure sur le plan commercial?

J'aimerais entendre la réponse de M. Johnston d'abord, puis celle de M. Tertzakian par la suite.

**Rory Johnston:** Je vous remercie de la question.

Je pense qu'il y a un point sur lequel je voudrais apporter une légère nuance... Je suis tout à fait d'accord avec vous et je ne vais absolument pas défendre la dernière décennie d'empiétements réglementaires auxquels on a assisté au pays, qui ont limité la capacité d'attraction des investissements dans le secteur. La seule nuance que je voudrais apporter, cependant, c'est que...

Dans mes observations, j'ai mentionné que l'industrie pétrolière et gazière, le secteur privé en soi, cherchera toujours la voie la moins coûteuse et la moins risquée pour ses exportations. D'une certaine manière, je pense qu'on reproche souvent au gouvernement que notre forte dépendance au marché américain soit le résultat d'un choix délibéré de sa part, ou quelque chose de ce genre.

Je crois que, en quelque sorte, quand on pense à certains des grands projets d'infrastructure qui ont marqué leur époque au pays — qu'il s'agisse du chemin de fer transcanadien, de la canalisation principale de TC Energy ou du projet de gaz naturel de C.D. Howe —, ils ont été menés, à bien des égards, différemment de ce qu'aurait fait le secteur privé. Dans les deux cas, l'industrie s'est insurgée: « Pourquoi ne pas passer par Chicago? Pourquoi construire un chemin de fer qui ne passe pas par la plaque tournante ferroviaire de l'Amérique du Nord? » Je pense qu'à l'époque, Sir John A. Macdonald faisait valoir que nous devions garder le projet à l'intérieur de nos frontières. Nous devions avoir la souveraineté...

• (1550)

**Shannon Stubbs:** Monsieur Johnston, je vous remercie, mais bien sûr, je suis députée depuis 11 ans, sous le même gouvernement... En réalité, le gouvernement a carrément opposé son veto à un projet approuvé de pipeline transfrontalier destiné aux exportations vers le Pacifique, au lieu de recourir à la voie judiciaire, qui consistait à relancer les consultations auprès des peuples autochtones pour bien faire les choses et laisser le secteur privé construire le pipeline. Il a également refusé de déclarer que le projet d'agrandissement de Trans Mountain présentait un avantage pour le Canada, ce qui aurait aidé à établir la compétence fédérale afin que

le promoteur puisse aller de l'avant et faire construire le pipeline. Pas un seul sou des contribuables n'aurait eu à être dépensé pour cela.

En plus de tout cela, le secteur privé avait proposé la construction d'un pipeline ouest-est afin qu'il soit possible également d'approvisionner les raffineries de l'Est et d'exporter vers l'Europe. Cependant, le gouvernement a délibérément torpillé le projet — en imposant des formalités administratives, en changeant les règles du jeu et en créant de l'incertitude — afin de pousser le promoteur à y renoncer pour des raisons liées à la politique intérieure au centre du pays.

Merci pour votre réponse jusqu'à présent.

Monsieur Tertzakian, je me demande si vous souhaiteriez en dire plus sur la question que j'ai posée, qui portait sur la priorité absolue: apporter certitude et clarté aux investisseurs au Canada afin que nous puissions accroître la production et les exportations de pétrole et de gaz pour assurer l'autosuffisance du Canada et approvisionner nos alliés. Pourriez-vous nous donner votre avis à ce sujet, notamment en ce qui concerne la compétitivité de notre pays par rapport aux États-Unis?

**Peter Tertzakian:** C'est une excellente question. Tout d'abord, on parle de clarté et de certitude. Un permis doit être un permis et, une fois qu'il a été accordé, il ne devrait pas être possible de le déchiqueter et de le jeter, ce qui s'est produit à maintes reprises dans le cas de nombreux pipelines.

Ensuite, il y a la valeur temporelle de l'argent, un facteur que tous les investisseurs prennent en compte lorsqu'ils envisagent de construire un pipeline. Nous devons réduire considérablement la durée du processus d'octroi des permis — qui est actuellement de nombreuses années et qui devrait être ramenée à moins d'un ou deux ans. C'est là où en est la concurrence ailleurs dans le monde, y compris aux États-Unis.

Lorsque les investisseurs examinent leur portefeuille mondial et se demandent où ils vont placer leur argent, ils veulent avoir la certitude que, lorsqu'un permis est accordé, il l'est réellement et qu'ils peuvent l'obtenir dans un délai raisonnable, car l'argent a une valeur temporelle.

**Le président:** Merci.

Monsieur Clark, la parole est à vous pour six minutes.

**Braedon Clark (Sackville—Bedford—Preston, Lib.):** Je remercie nos témoins d'être ici aujourd'hui et de nous avoir offert des déclarations préliminaires des plus pertinentes, qui, à mon sens, ont très bien dépeint la situation qui prévaut actuellement.

J'aimerais profiter du temps dont je dispose aujourd'hui pour parler un peu de la voie à suivre à l'avenir et de la manière dont nous pouvons améliorer la situation du pays au chapitre de l'énergie. Je pense que c'est là l'essence même de l'étude et l'objectif que nous souhaitons atteindre.

Vous avez tous les deux beaucoup parlé — et à juste titre, comme je l'ai dit — de notre dépendance excessive à l'égard des États-Unis et des problèmes que cette situation a manifestement engendrés dans le contexte actuel. Il y a également des problèmes de chevauchement réglementaire, ce qui, je pense, a également été bien souligné. Comme vous le savez sans doute, le gouvernement fédéral travaille actuellement à l'harmonisation des procédures et des processus d'évaluation environnementale avec toutes les provinces et tous les territoires. Ma province, la Nouvelle-Écosse, a signé une entente il y a deux semaines. De nombreuses autres provinces ont fait de même.

Monsieur Johnston, vous pouvez commencer, puis M. Tertzakian pourra répondre par la suite.

Que pensez-vous de ce processus en particulier? Dans le même ordre d'idées, que pensez-vous du projet de loi C-5, qui est la mesure législative sur les grands projets, et de la manière dont les deux éléments peuvent se compléter pour que les projets puissent avancer et que nous puissions diversifier nos options?

**Rory Johnston:** Je tiens à répéter ce qu'a dit M. Tertzakian en réponse à la question précédente. La réduction du nombre d'autorisations et la simplification et l'accélération des processus d'obtention des permis faciliteront les choses. De même, comme l'a souligné M. Tertzakian, elles stimuleront les investissements en amont dont on a besoin pour alimenter les pipelines et assurer la production du produit en premier lieu, au point où nous n'aurons même plus à nous soucier de savoir où nous allons le vendre.

Cela dit, je laisserai à M. Tertzakian le soin de vous parler de certains des détails du projet de loi C-5 et de certains des aspects de la politique réglementaire canadienne, étant donné que mon expertise porte davantage sur la structure du marché et les tendances en matière d'exportation.

• (1555)

**Peter Tertzakian:** Soit dit en passant, il ne s'agit pas seulement des États-Unis. Nous devons être compétitifs à l'échelle mondiale à mesure que nous nous implantons davantage sur les marchés internationaux. Nous n'allons pas seulement être en concurrence avec les États-Unis. Du point de vue des investisseurs, nous allons être en concurrence avec un portefeuille mondial de possibilités. Il est impératif non seulement de diversifier nos activités hors du continent, mais aussi d'être compétitifs à l'échelle mondiale. La bonne nouvelle, c'est que nous en sommes capables, mais l'un des principaux obstacles, comme nous l'avons déjà mentionné, est l'accumulation de règlements, tant à l'échelle fédérale qu'à l'échelle provinciale, etc.

Le projet de loi C-5 est extrêmement important. J'ai personnellement été très encouragé par la présentation du projet de loi C-5 et la création du Bureau des grands projets. Nous attendons de voir comment, espérons-le, ils permettront de simplifier et d'améliorer les processus afin que nous puissions envoyer les bons signaux aux investisseurs internationaux pour qu'ils viennent investir.

Autre point à souligner: à titre d'exemple, la dernière fois qu'une capacité pétrolière supplémentaire d'un million et demi de barils par jour a été mise en place, c'était il y a environ 15 ans. Les 180 ou 200 milliards de dollars nécessaires à cette fin provenaient en grande partie de multinationales et de fonds souverains, entre autres. Ce sont ces mêmes sources que nous devons solliciter. M. Carney et ses ministres ont parcouru le monde pour susciter leur intérêt, mais lorsque les parties intéressées viennent ici, elles

doivent examiner la situation de près et s'assurer que tous nos processus et notre capacité concurrentielle cadrent avec leur objectif stratégique.

**Braedon Clark:** Je pense que vous avez tous les deux soulevé d'excellents points. Moi qui suis évidemment député fédéral présentement, mais qui ai également été député provincial auparavant, j'ai vu les deux côtés de la médaille. Il ne fait aucun doute que nous devons simplifier les processus sur de nombreux plans.

Pour revenir à ce que vous disiez, monsieur Tertzakian, j'espère moi aussi que nous verrons de grands progrès à cet égard au cours des prochains mois et des deux ou trois prochaines années.

J'ai une question à vous poser, monsieur Johnston. Je crois que vous en avez parlé vers la fin de votre déclaration préliminaire, mais j'aimerais connaître votre avis.

Corrigez-moi si je me trompe, mais je crois que vous avez mentionné que, selon vous, toute nouvelle infrastructure énergétique — vous parliez peut-être plus précisément des pipelines — nécessiterait un certain niveau de financement public. Si j'ai bien compris, pourquoi en est-il ainsi?

**Rory Johnston:** Pour clarifier les choses, je parlais du pipeline de la côte du Nord-Ouest que soutient le gouvernement de l'Alberta. La seule raison pour laquelle je le dis... Il y a deux facteurs.

Tout d'abord, notre bilan actuel quant à la construction de capacités pipelinières sur la côte Ouest est très nuancé. Les coûts sont très élevés. Même le pipeline Trans Mountain, sous sa forme agrandie actuelle, ne couvre pas l'intégralité des coûts de construction avec les droits. Si les droits devaient couvrir l'intégralité des coûts de construction, il y aurait un effet de distorsion et ce serait désastreux pour la valeur structurelle globale de la production pétrolière de l'Ouest canadien en barils. Je pense que la même chose se produirait avec l'acquisition d'une nouvelle capacité pipelinière d'un million de barils par jour vers la côte Ouest. Cela coûterait entre 30 et 40 milliards de dollars.

Ce que je veux dire, essentiellement, c'est que la voie d'accès concurrente qui est principalement orientée vers le sud, à savoir le réseau principal agrandi d'Enbridge, sera nettement moins coûteuse. Pour bon nombre des raisons évoquées par M. Tertzakian, il est plus facile de construire des pipelines et ce genre d'infrastructures aux États-Unis. C'est pourquoi, depuis toujours, une si grande partie de nos exportations de pétrole y est dirigée.

On a tendance à dire « c'est notre erreur ». Cependant, les raisons sont de nature économique. C'est la théorie de la gravité du commerce. C'est tout à fait logique, mais la situation a rendu notre système vulnérable et précaire à certains égards. D'un point de vue stratégique, nous souhaitons diversifier nos débouchés, mais les forces économiques tendent naturellement à la concentration. Pendant longtemps, il a été tout à fait logique que nos exportations prennent cette direction, mais cela a créé des faiblesses auxquelles nous devons désormais faire face et qui se sont manifestées de manière brutale l'année dernière.

**Braedon Clark:** Merci.

**Le président:** Merci à tous les deux.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour six minutes.

**Mario Simard (Jonquière, BQ):** Merci, monsieur le président.

Je trouve que les échanges sont fort intéressants. Il y a longtemps que je veux entendre quelqu'un dire que, juste par l'utilisation, les infrastructures ne sont pas rentables. Monsieur Johnston, je ne crois pas vous mettre des mots dans la bouche, puisque c'est ce que vous avez dit. Il me semble qu'un des premiers principes du capitalisme consiste à investir ses sous dans quelque chose qui est rentable.

Depuis longtemps, j'ai l'impression que la raison pour laquelle les entreprises gazières et pétrolières ne veulent pas investir dans les infrastructures, c'est que ce n'est pas rentable pour elles. Sans argent public, ce n'est pas rentable. C'est ce que je comprends de l'oléoduc Trans Mountain. Les gens ne paient pas le véritable coût d'utilisation. Nous le finançons collectivement à hauteur de 7 \$ par baril. Si je comprends bien ce que vous vouliez dire tout à l'heure, sans argent public, il n'y aura pas de réalisation d'infrastructures gazières et pétrolières.

Est-ce bien ce que je dois comprendre de votre dernier échange avec mon collègue, monsieur Johnston?

• (1600)

[Traduction]

**Rory Johnston:** Je tiens à préciser que cela ne concerne que le pipeline côtier du Nord-Ouest. Le pipeline ayant la capacité de transporter un million de barils de bitume par jour, qui est actuellement soutenu par le gouvernement de l'Alberta, mène à la côte Ouest. Tous les autres grands oléoducs — par exemple ceux d'Enbridge, de Trans Mountain initialement et de Keystone XL — ont été construits par le secteur privé et continuent de rapporter beaucoup. Les sociétés réalisent de bons profits. Le reste du secteur en amont en tire évidemment beaucoup de profits et contribue davantage au Trésor public par les redevances et les impôts.

Je devrais également ajouter ceci, par exemple: Trans Mountain ne paie peut-être pas l'intégralité de ses frais de transport au moyen des droits, mais il y aurait un coût pour le Trésor public si ces droits étaient imposés. C'est que, encore une fois, le différentiel subi par le baril marginal — s'il était acheminé par le pipeline Trans Mountain à un droit nuisiblement élevé — entraînerait une dévaluation des autres barils du bassin, ce qui réduirait les recettes en redevances, etc.

En substance, l'argument avancé — ou du moins celui que j'avance —, c'est qu'il est logique d'avoir un coût de transport stratégique subventionné et marginal sur la côte Ouest afin de maintenir la solidité des prix du bassin en général, de sorte que les producteurs puissent continuer à contribuer au Trésor public par des redevances et des impôts.

[Français]

**Mario Simard:** Si je résume dans mes mots, ces infrastructures-là, à long terme, ne se paient pas.

Je vais vous amener ailleurs, messieurs, mais nous pourrions peut-être y revenir.

Dans vos deux présentations, vous avez dit que nous étions prisonniers, en quelque sorte, du marché américain, ce qui représente, pour la production de pétrole canadien, un problème ou un écueil important.

Cependant, j'aimerais comprendre une chose. Quand je regarde la structure de propriété des plus grands acteurs du secteur pétrolier, je me rends compte qu'ils sont surtout de propriété américaine. Quel intérêt des entreprises productrices de pétrole, surtout celles

ayant une structure de propriété américaine, auraient-elles à diversifier leur marché? Je pense que, pour elles, c'est tout à fait naturel d'envoyer ça vers des installations américaines pour le raffinage.

N'y a-t-il pas quelque chose d'incongru là-dedans quand on sait que 60 % de l'ensemble de la structure des grands acteurs du secteur pétrolier est de propriété américaine? Est-ce que nous allons les obliger à faire de l'exportation vers d'autres marchés? En soi, c'est déjà un problème de savoir que les grands acteurs du secteur pétrolier du Canada appartiennent principalement à des intérêts américains. Cela ne vous préoccupe-t-il pas?

[Traduction]

**Rory Johnston:** Voulez-vous que je réponde à la question ou voulez-vous que ce soit M. Tertzakian qui le fasse?

[Français]

**Mario Simard:** Vous pouvez répondre tous les deux; je suis généreux.

[Traduction]

**Rory Johnston:** D'accord. Je vais dire quelques mots très rapidement, puis je lui céderai la parole.

En ce qui concerne la structure de propriété et la participation, il est évident que les marchés de capitaux américains sont vastes et que bon nombre de nos entreprises sont inscrites en bourse aux États-Unis. Pour ce qui est de la participation, il est normal qu'elles appartiennent, dans une certaine mesure, à des Américains. Cependant, pour revenir à la question des redevances, je tiens à souligner qu'elles seront toujours imposées, car cette ressource constitutionnelle des Albertains sera monétisée au nom des Albertains. C'est là que les redevances entrent en jeu.

De plus, compte tenu de l'importante capacité d'exportation de la côte Ouest, en particulier en ce moment où les prix du pétrole brut sont exorbitants en Asie, même si l'on part du principe que la propriété américaine influence d'une quelconque manière leur prise de décision — ce que je contesterais vivement —, les entreprises vont suivre les prix les plus élevés. À l'heure actuelle, ce sont ceux de l'Asie. Je pense donc qu'elles maximiseraient les exportations à partir de ces capacités de pipeline.

• (1605)

**Peter Tertzakian:** Tout d'abord, je voudrais remettre en question l'idée selon laquelle même Trans Mountain ne serait pas rentable. De quelle période parlons-nous? Il existe de nombreux indicateurs...

[Français]

**Mario Simard:** Je vous dirige vers une analyse qui a été faite...

[Traduction]

**Peter Tertzakian:** Cette hypothèse est infondée.

[Français]

**Mario Simard:** Je vous dirige vers une analyse qui a été faite par le...

[Traduction]

**Le président:** Chers collègues, allons-y une personne à la fois, s'il vous plaît.

M. Simard a la parole. C'est son temps d'intervention.

[Français]

**Mario Simard:** Il s'agit d'une analyse qui a été faite par le directeur parlementaire du budget. Cette analyse dit que, sur 40 ans, on n'est pas capable de gommer les coûts de Trans Mountain. Non seulement ça, mais on doit aussi subventionner collectivement, par de l'argent public, les barils qui transitent par Trans Mountain — de mémoire, on les subventionne à hauteur de 7 \$ par baril. Donc, les utilisateurs ne paient pas le réel prix d'utilisation de l'infrastructure.

Je me dédouane en disant que ce n'est pas politique; ça vient du directeur parlementaire du budget.

[Traduction]

**Le président:** Le temps est écoulé, mais je vais laisser M. Tertzakian répondre.

**Peter Tertzakian:** Je pense que lorsque nous nous demandons qui tire profit — appelons cela la rentabilité — des ressources du Canada — des ressources qui nous appartiennent —, je vous dirais que ce sont les raffineurs américains. Nous pouvons démontrer que 49 milliards de dollars ont été perdus en écart d'actualisation au profit des raffineurs américains. Ces chiffres ne sont pas pris en compte dans cette analyse de Trans Mountain, et nous ne devrions pas présumer que le prochain pipeline qui sera construit ne sera pas rentable. Je pense que ces hypothèses sont inexactes.

Enfin, quel est le coût, et pas seulement sur le plan financier, dans ce nouveau monde? Cette valeur n'est pas...

[Français]

**Mario Simard:** J'aimerais simplement vous encourager à déposer par écrit la réponse que vous vouliez donner.

[Traduction]

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Tertzakian.

Il y aura une autre série de questions, monsieur Simard, et vous aurez une autre occasion de prendre la parole.

Nous entamons maintenant notre deuxième série de questions. La parole est à M. Malette. Il a cinq minutes.

**Gaëtan Malette (Kapusking—Timmins—Mushkegowuk, PCC):** Je vous remercie, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Tertzakian.

Vous avez mentionné qu'en 2025, le montant en redevances et en taxes pour les citoyens canadiens s'élevait à 30 milliards de dollars. Vous avez mentionné qu'on estime que le rendement pour les citoyens canadiens sera de 40 milliards de dollars en 2026. Vous avez également indiqué que le Canada pourrait être un intervenant stratégique sur la scène mondiale à l'avenir.

Dans cette optique, la question qui se pose, au bout du compte, est de savoir quel pourrait être le montant en redevances et en taxes pour les citoyens canadiens lorsque nous disposerons des pipelines dont nous avons besoin et que nous commencerons à extraire du pétrole extracôtier au large de Terre-Neuve et des Maritimes. Quels pourraient être les retombées pour les Canadiens à long terme, en milliards de dollars?

**Peter Tertzakian:** Je n'ai pas les chiffres exacts, mais je peux vous donner une estimation.

Le calcul de 30 milliards de dollars pour 2025 se fonde sur un prix du pétrole à 60 \$ le baril. Selon moi, le prix à long terme auquel nous pouvons nous attendre sera probablement de 60 à 65 \$.

On peut procéder à une extrapolation linéaire de ce que représente la production d'un million et demi de barils supplémentaires par jour, en plus des cinq à six millions de barils déjà produits et exportés par jour. À 65 \$ le baril, je peux affirmer sans crainte que les gains différentiels, puisqu'ils dépendent du prix des produits de base, représenteraient probablement 10 milliards de dollars de plus par année.

**Gaëtan Malette:** C'est une augmentation de 10 milliards de dollars par année.

**Peter Tertzakian:** C'est un calcul mental approximatif, mais ce n'est pas une attente irréaliste.

• (1610)

**Gaëtan Malette:** Je vous remercie. Je ne m'attendais pas à cela. C'est une excellente réponse et c'est certainement un grand avantage pour les citoyens canadiens.

C'est très intéressant. Pourriez-vous expliquer un peu plus en détail comment le pipeline Trans Mountain, en temps voulu, générera des revenus pour les citoyens canadiens?

**Peter Tertzakian:** C'est déjà le cas. Je n'ai pas les données liées aux flux de trésorerie sous la main, mais il est pleinement en fonction et il génère déjà des revenus pour les citoyens canadiens.

Je dois souligner que la plupart des infrastructures énergétiques dans le monde et même au Canada appartiennent à l'État, qu'il s'agisse des lignes de transport d'électricité d'Hydro-Québec et d'Hydro Ontario ou des pipelines dans d'autres pays. Nous devrions nous réjouir du fait que le pipeline Trans Mountain est une infrastructure essentielle dont nous sommes propriétaires. En tant que Canadien, je suis heureux qu'il ne soit pas entre les mains de pays étrangers comme c'était le cas avant que le Canada ne l'achète.

Il faut donc se demander comment tirer parti d'un élément d'infrastructure essentiel appartenant à l'État et l'agrandir au profit de tous les Canadiens tout en aidant nos alliés et d'autres entités dans le monde qui recherchent du pétrole sûr, fiable et même, au bout du compte, à faible teneur en carbone.

**Gaëtan Malette:** Je vous remercie.

Monsieur Johnston, j'ai observé votre langage corporel lorsque M. Tertzakian a parlé des retombées. Vous pourriez peut-être nous en dire un peu plus à ce sujet.

De plus, quelles mesures peuvent être prises immédiatement pour commencer à exploiter nos ressources par l'entremise de pipelines et de forages extracôtiers en Nouvelle-Écosse, où se trouvent des réserves extraordinaires?

**Rory Johnston:** Pourriez-vous répéter la première partie de la question? Je ne l'ai pas très bien compris.

**Gaëtan Malette:** J'espérais que vous ajouteriez quelques milliards de dollars aux redevances et aux taxes.

**Des voix:** Ha, ha!

**Rory Johnston:** Bien sûr. Je vais en ajouter quelques-uns.

Pour appuyer les propos de M. Tertzakian, l'autre chose dont il faut tenir compte dans ce cas-ci, c'est que le volume global est important. Comme M. Tertzakian l'a fait remarquer, ces montants dépendent du prix des produits de base. Il y aura des périodes où les prix des produits de base seront moins élevés et ce scénario changera du tout au tout. Il y aura aussi des périodes où le prix du pétrole sera beaucoup plus élevé, comme à l'heure actuelle, où il est d'environ 100 \$ le baril et peut-être beaucoup plus, si la crise persiste.

L'une des choses à retenir dans ce cas-ci, c'est qu'une grande partie de la valeur générée ou perdue sur le marché des produits de base se produit pendant ces périodes de crise ponctuelles. En 2018, lorsque les écarts de prix ont atteint 50 \$ le baril, si cela s'était maintenu pendant un certain temps et si une réduction de prix n'avait pas été imposée, ces écarts auraient très rapidement permis de payer pour de nombreux pipelines supplémentaires équivalents. De même, il serait plus avantageux pour nous de pouvoir exporter directement vers les marchés asiatiques si nous avions la capacité de tirer notre épingle du jeu et d'être concurrentiels dans des moments comme ceux que nous vivons en ce moment, lorsque les prix sont exorbitants à l'échelle mondiale.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Johnston.

Je vous remercie, monsieur Malette.

Monsieur Hogan, vous avez la parole. Vous avez cinq minutes.

**Corey Hogan (Calgary Confederation, Lib.):** Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Johnston et monsieur Tertzakian, je tiens à vous remercier d'être ici aujourd'hui. Nous recevons beaucoup de témoins intéressants, mais selon moi, un excellent groupe de témoins doit compter au moins un Calgarien.

Monsieur Tertzakian, vous êtes Calgarien. Monsieur Johnston, vous êtes un Calgarien honoraire à mes yeux. Cela signifie que nous avons un excellent groupe de témoins aujourd'hui.

Je pense que nous serons fortement d'accord sur la nécessité de diversifier nos relations au-delà des États-Unis, d'accélérer les choses et d'améliorer les processus réglementaires, comme l'a dit le premier ministre. À ce sujet, je tiens à souligner que les travaux menés par le Bureau des grands projets visent, d'une certaine façon, à amorcer ce processus pour servir, bien entendu, de mécanisme que nous pouvons utiliser dès maintenant pour intégrer les leçons tirées de la réglementation dans l'ensemble du système, afin que celui-ci puisse avancer plus rapidement.

Monsieur Johnston, j'aimerais parler un peu de la théorie de la gravité du commerce. C'est une question que j'ai posée à de nombreux témoins dans le cadre de l'étude en cours.

L'économie tend à se concentrer, et la diversification est une stratégie. La sécurité économique et l'édification de la nation sont des raisons pour lesquelles le Canada et les Canadiens souhaitent adopter la diversification, mais pour parler honnêtement, ce ne sont pas des raisons pour lesquelles le marché devrait payer. Comment pouvons-nous y arriver en minimisant l'incidence sur le marché ou, s'il y a une incidence, en nous assurant que cette incidence, lorsqu'elle est nécessaire, est « équitable » et ne favorise pas une partie plutôt qu'une autre?

Quels conseils pouvez-vous nous donner à propos de la mise en œuvre de telles mesures dans le cas des exportations?

**Rory Johnston:** J'ai tendance à convenir que nous serons fortement d'accord sur ces points. Je pense que lorsqu'il s'agit, encore une fois, de la juxtaposition du pipeline de la côte Ouest, qui est un grand pipeline orienté vers la côte Ouest et qui se termine, par définition, dans un port en eau profonde... C'est important dans le contexte actuel, car en ce moment, pour répéter les commentaires que j'ai formulés au début...

Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Hodgson, a participé à la Semaine de l'énergie en Inde — qui s'est tenue il y a deux mois, si je ne me trompe pas —, où il a souligné l'importance du commerce du pétrole avec l'Inde. Malheureusement, nous ne pouvons pas desservir ce commerce de pétrole à partir de nos propres ports, car nous devons utiliser les très gros transporteurs de brut qui se trouvent en Louisiane. Je trouve qu'il est honteux d'avoir une telle stratégie. En ce qui concerne le pipeline de la côte Ouest, je pense que ce serait formidable si, compte tenu de tous les assouplissements de la réglementation, toutes les choses que M. Tertzakian a décrites avec tant d'éloquence se concrétisaient et que nous pouvions construire un pipeline parfaitement concurrentiel avec un pipeline vers le Sud. J'en serais ravi.

Je ne suis pas particulièrement optimiste quant à la possibilité que cela se produise immédiatement, même s'il y avait des changements dans les politiques. Nous devons donc agir rapidement. Comment y parvenir? Je pense que cela dépend de la politique gouvernementale et je pense que le gouvernement doit en faire une priorité absolue autant à Ottawa qu'à — selon moi — Edmonton. Cela exigera probablement des capitaux concessionnels.

Il y a de nombreuses façons de structurer cela. Cependant, au bout du compte, je pense qu'il serait avantageux d'avoir les deux... Comme M. Tertzakian l'a dit, la propriété publique des infrastructures, et surtout des infrastructures énergétiques, est la norme à l'échelle mondiale. Pourtant, l'Amérique du Nord fait figure d'exception, car ce n'est pas aussi souvent le cas ici. Je pense que c'est une façon de procéder, que les capitaux concessionnels viennent d'Edmonton ou d'Ottawa.

L'objectif principal est de construire le pipeline rapidement, sans nécessairement avoir à obtenir tous les engagements des expéditeurs comme ce serait le cas pour un pipeline entièrement privé. Je pense que vous avez de l'expérience dans la construction de pipelines. Il faudrait beaucoup de temps, surtout avec des options concurrentes, car il faudrait obtenir un nombre suffisant d'engagements en matière de demande, d'achat et d'expédition pour réduire les risques liés à ce pipeline.

Je ne pense pas que nous devrions attendre aussi longtemps. Je pense que nous devrions commencer à le construire bien plus tôt. En gros, nous devons le construire plus rapidement, et nous n'y arriverons qu'avec l'aide du gouvernement.

● (1615)

**Corey Hogan:** Comme vous l'avez dit et comme je l'ai dit, nous sommes fortement d'accord sur un grand nombre de ces points.

Je travaillais pour le gouvernement de l'Alberta en 2018 lorsque le prix du WCS est tombé dans les valeurs négatives. Oui, cela a entraîné d'énormes conséquences économiques, non seulement pour l'Alberta, mais aussi pour le Canada. Lorsque je pense à cette époque, je me dis que, d'une certaine façon, il s'agissait en quelque sorte de la tragédie des biens communs et que, d'une autre façon, le pipeline Trans Mountain a permis au gouvernement de s'assurer que l'ensemble du système fonctionnait. Bien entendu, nous ne voulons pas être propriétaires publics de pipelines. Nous ne voulons pas investir des fonds publics si cela peut être évité.

Comme M. Simard l'a suggéré, si vous avez des suggestions écrites sur les leviers dont le gouvernement pourrait se servir pour inciter les gens à adopter ces solutions, le Comité aimerait beaucoup les examiner.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Hogan. Votre temps est écoulé.

La parole est maintenant à M. Simard. Il a deux minutes et demie.

[Français]

**Mario Simard:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Messieurs, j'ai bien aimé les échanges sur la propriété publique des infrastructures. Ça existe chez nous au Québec, avec Hydro-Québec, mais les profits nous reviennent aussi, ce qui est un détail non négligeable.

Monsieur Tertzakian, tout à l'heure, je vous ai posé une question et j'ai peut-être été cavalier, parce que je ne vous ai pas laissé le temps d'y répondre. Cependant, comme M. Hogan l'a bien dit, si vous avez plus d'informations à nous donner sur la rentabilité de ces infrastructures, vous pouvez le faire par écrit. Ça pourrait faciliter notre travail.

Messieurs, je vais vous poser une question bien simple. Il n'y a pas de piège là-dedans. Selon vous, à court ou à moyen terme, est-ce qu'il est possible de construire une infrastructure pipelinère sans utiliser d'argent public?

[Traduction]

**Peter Tertzakian:** Oui, certainement. Nous constatons que des pays et leurs capitaux publics s'intéressent aux ressources canadiennes — et pas seulement au pétrole et au gaz — en raison de la situation mondiale actuelle. Ce n'est pas une situation nouvelle au Canada. La plupart de nos infrastructures énergétiques — certainement dans le secteur pétrolier et gazier — ont été construites grâce à des capitaux multinationaux étrangers, et nous, les Canadiens, tirons ensuite profit des redevances et des taxes.

[Français]

**Mario Simard:** Merci beaucoup.

Monsieur Johnston, qu'en pensez-vous?

[Traduction]

**Rory Johnston:** Pour revenir aux points soulevés par M. Tertzakian, je pense certainement que cela vaut même pour la capacité des pipelines. Dans le secteur privé, Enbridge agrandira son réseau principal. La société Trans Mountain va agrandir Trans Mountain. Cela ne nécessitera pas l'affectation de fonds publics. C'est la même chose pour le pipeline Bridger.

[Français]

**Mario Simard:** Je m'explique un peu moins bien les propos tenus lors de la dernière discussion sur les infrastructures publiques, mais j'accepte votre réponse.

Je voudrais discuter avec vous de la volatilité des prix. Je veux mieux la comprendre.

Comme vous le savez, présentement, les prix sont très élevés à cause du contexte géopolitique. Des fois, des gens nous disent que la Chine est en train de progresser très rapidement sur le plan de l'électrification des transports, parce qu'elle veut réduire sa dépendance au pétrole. Si la Chine devient un consommateur de pétrole plus modéré, ça libère un espace sur le marché. Inévitablement, ça doit créer une baisse de prix. Je suppose que les grandes entreprises pétrolières ont suffisamment d'actuaire pour prendre en compte tous ces éléments.

Est-ce que ça ne rend pas plus difficiles la construction d'infrastructures et la rentabilité sur une longue période, c'est-à-dire sur 40 ans, voire 50 ans?

• (1620)

[Traduction]

**Le président:** Le temps imparti est écoulé, messieurs, mais je vais permettre à chacun d'entre vous de répondre brièvement.

**Peter Tertzakian:** La réponse courte, c'est que le pétrole n'est pas seulement utilisé dans les véhicules. Il est utilisé dans toutes sortes d'autres produits, y compris la plupart de ceux que vous portez et que vous voyez dans la salle.

**Rory Johnston:** S'il est vrai que la Chine a beaucoup misé sur l'électrification et d'autres modèles de transition énergétique, la demande de pétrole a ralenti. La croissance de la demande de pétrole a ralenti à l'échelle mondiale, mais elle continue de croître régulièrement et on s'attend à ce qu'elle continue dans cette voie. Tant que la demande continuera de croître, nous devons augmenter l'offre pour y répondre.

**Le président:** La parole est maintenant à M. Rowe. Il a cinq minutes. Nous terminons ensuite avec Mme Church.

Vous avez la parole, monsieur Rowe.

**Jonathan Rowe (Terra Nova—Les Péninsules, PCC):** Je vous remercie. J'ai de nombreuses questions à poser aujourd'hui, et quelques petites questions qui ont de lourds antécédents.

En 2008, le baril de pétrole coûtait 147 \$, mais le prix à la pompe à St. John's, Terre-Neuve, était d'un peu plus de 1,20 \$. Aujourd'hui, le baril ne coûte que 90 \$. Même si c'est élevé, le prix à la pompe à St. John's dépasse 1,90 \$. Où l'argent est-il généré? Où vont les profits? Je présume que les raffineries font d'énormes profits.

Pourriez-vous rapidement répondre à cette question, monsieur Tertzakian?

**Peter Tertzakian:** Je ne suis pas un expert de la vente d'essence au détail. Je suis plutôt un expert en amont. Je vais donc céder la parole à M. Johnston.

**Rory Johnston:** Je vous remercie, monsieur Tertzakian.

Même si je ne connais pas très bien la région dont vous parlez, en général, je pense qu'il est important de souligner que trois facteurs principaux influent sur les prix à la pompe au Canada. Il y a d'abord le pétrole brut, ce qui est évident, comme vous l'avez souligné. Il y a la marge de raffinage, qui est plus élevée aujourd'hui qu'elle ne l'était à l'époque. Une partie de cela revient donc au secteur du raffinage. Je dois toutefois souligner qu'il ne s'agit pas d'une rentabilité excessive en soi. En effet, l'essence, comme le pétrole brut, constitue un marché de produits de base à part entière, régi par ses propres équilibres entre l'offre et la demande. La valeur relative de l'essence sur le marché mondial à titre de produit échangé détermine ce qu'on appelle la marge de raffinage.

**Jonathan Rowe:** Oui, exactement. Je veux simplement...

**Rory Johnston:** Si vous me permettez de continuer, le dernier facteur, qui est au cœur même de cette discussion, en particulier en ce qui concerne plusieurs des points soulevés par M. Tertzakian au sujet de l'afflux de capitaux et d'investissements étrangers dans les sables bitumineux, c'est le dollar canadien. À l'heure actuelle, le dollar canadien est plus faible qu'il ne l'a jamais été lorsque les prix du pétrole étaient aussi élevés. Il y a toutes sortes de raisons à cela, mais l'un des principaux facteurs est la baisse des investissements directs étrangers qui entrent au pays et qui font essentiellement grimper la valeur du dollar.

Auparavant, cela offrait un bouclier aux consommateurs canadiens. Malheureusement, nous avons perdu ce bouclier et nous sommes maintenant beaucoup plus exposés aux fluctuations des marchés mondiaux des produits de base.

**Jonathan Rowe:** Tout à fait. Si je me souviens bien, la première ministre de l'Alberta a dit que les Américains prennent notre pétrole, le raffinent et le vendent trois fois plus cher sur les marchés mondiaux que le fait le Canada. Selon moi, cela prouve la nécessité d'un pipeline est-ouest, comme nous l'avons déjà mentionné ici aujourd'hui, pour exporter à l'étranger et vers d'autres marchés.

Pensez-vous que nous devrions accroître les activités de transformation ici, au Canada, afin de ne pas laisser les profits aux Américains?

**Rory Johnston:** Je vais tenter à nouveau de répondre à cette question. L'oléoduc Énergie Est, comme on l'appelait à l'époque... Essentially, chaque pipeline a atteint un résultat différent. Je considère que le pipeline de la côte Ouest garantit la sécurité de la demande. Je considère que le pipeline de la côte Est garantit la sécurité de l'approvisionnement.

À l'heure actuelle, par exemple, pendant cette bataille tarifaire et la guerre commerciale de l'an dernier, on s'inquiétait de savoir si les barils qui transitent par Chicago sur la ligne principale seraient assujettis à une sorte de tarif lorsqu'ils retourneraient en Ontario. À partir du même point concernant TC Energy Mainline, qui ne passait pas par Chicago, nous n'aurions pas à nous inquiéter de cela si nous avions un pipeline entièrement canadien allant vers l'est. Le défi, bien sûr, c'est encore une fois le prix et le coût. C'est un très long chemin à parcourir pour un pipeline. Je pense que cela fait également partie du défi.

Nous devons faire des choix. Gérons-nous et priorisons-nous la sécurité énergétique nationale de l'approvisionnement, ou essayons-nous d'élargir nos marchés d'exportation et de faire le plus d'argent possible en tant que pays? Si c'est la deuxième option, je dirais que la côte Ouest est la priorité. Nous pouvons faire plus d'une chose, mais je pense qu'il est important d'avoir des priorités.

• (1625)

**Jonathan Rowe:** Parfait. Je vais poser des questions qui nous touchent de plus près. Notre province a déjà eu une raffinerie. Elle représentait 5 % de notre PIB et produisait 135 barils de pétrole conventionnel par jour. Elle en produit maintenant le dixième en biodiesel.

J'ai de la difficulté à comprendre l'industrie du biodiesel. Il semble que la seule façon de la rentabiliser, c'est au moyen de crédits d'impôt. Si les États-Unis, l'Europe et le Canada décidaient de se serrer la ceinture et de réduire l'inflation en réduisant les budgets et en coupant les crédits d'impôt pour le biodiesel, ce marché pourrait-il survivre? Cela ne nous expose-t-il pas à plus de risques géopolitiques, en investissant près de 100 millions de dollars dans des raffineries qui dépendent de crédits d'impôt, venant souvent d'autres pays?

**Rory Johnston:** Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet, monsieur Tertzakian?

**Peter Tertzakian:** Je pense que si vous posez une question plus générale, à savoir si le Canada doit être plus sûr sur le plan énergétique, la réponse est oui, en particulier dans le centre et l'Est du Canada. Nous sommes en fait dans une situation très précaire, même en ce moment, selon ce qui se passe au Moyen-Orient. Nous pourrions nous-mêmes, dans le centre et l'Est du Canada, manquer de produits pétroliers.

**Le président:** Merci, monsieur Rowe.

Merci aux témoins.

Enfin, nous allons passer à Mme Church pour cinq minutes.

**Leslie Church (Toronto—St. Paul's, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président. C'est un plaisir d'être ici.

Ma question va peut-être nous amener dans une direction un peu différente. Nous avons beaucoup parlé cet après-midi de certaines des conditions préalables à la construction de grands projets: l'investissement, les contrats des expéditeurs, la participation des Autochtones, dont vous avez parlé, monsieur Tertzakian.

À quoi d'autre devons-nous réfléchir? La raison pour laquelle je pose la question, c'est qu'une grande partie du travail que je fais et auquel je participe porte en fait sur l'emploi, la main-d'œuvre et le bassin de talents, mais aussi sur d'autres incitatifs à l'investissement et à la croissance ou sur le travail que nous faisons avec les provinces pour nous assurer que pour chaque projet, il y a un examen.

Je vais d'abord m'adresser à vous, monsieur Tertzakian, puis à vous, monsieur Johnston. Pouvez-vous nous brosser un tableau de la situation? Si vous aviez des conseils à nous donner, quelles seraient les deux ou trois prochaines choses auxquelles nous devrions réfléchir si nous voulons vraiment accélérer et faire avancer ce genre de grands projets?

**Peter Tertzakian:** C'est une excellente question, et en tant que fier Canadien, ce que j'aimerais voir, c'est l'harmonisation de la réglementation canadienne et provinciale pour réduire ce que M. Johnston a appelé l'accumulation, ainsi que la réduction des barrières interprovinciales — et je sais que votre gouvernement y travaille. Ces investissements sont énormes, et il n'y a aucune raison pour que toutes les provinces canadiennes ne puissent pas fournir les intrants nécessaires. L'acier en est un exemple. Pourquoi irions-nous à l'extérieur du Canada pour obtenir de l'acier si nous pouvons en obtenir au pays à partir d'autres provinces ou d'autres fournisseurs? Cela augmenterait aussi énormément notre PIB, notre prospérité et l'emploi.

Nous avons besoin d'une plus grande harmonisation entre les provinces et entre les provinces et le gouvernement fédéral.

**Rory Johnston:** J'ajouterais simplement que ce secteur, au cours de ma carrière, a été de plus en plus politisé. C'est compréhensible, compte tenu des enjeux, mais c'est aussi inutile. Je dirais que lorsque l'industrie devient un jeu partisan, lorsque la politique réglementaire et même la disposition générale à l'égard de l'industrie deviennent partisans, cela nuit à la santé à long terme de l'industrie. Je pense que c'est l'un de ces risques qu'il est très difficile de couvrir ou d'assurer pour l'industrie, parce qu'on ne sait jamais quand le prochain vent politique va souffler.

Mon rêve serait de voir une industrie soutenue par tous les partis au Canada, dans l'intérêt de tous les Canadiens, voyager avec les infrastructures canadiennes vers toutes les régions du monde, maximiser notre valeur et soutenir nos alliés. Dans des moments comme maintenant, alors que nous subissons, encore une fois, le pire choc de l'approvisionnement en pétrole de l'histoire du Moyen-Orient avec la fermeture du détroit d'Ormuz, nous devrions être en mesure de fournir de l'aide à nos alliés asiatiques sans avoir à passer par la côte américaine du golfe du Mexique.

**Leslie Church:** Monsieur Tertzakian, dans votre dernière réponse à mon collègue d'en face, vous avez mentionné la nécessité pour nous de vraiment réfléchir à la sécurité énergétique du Canada. J'aimerais vous entendre à nouveau tous les deux à ce sujet: à votre avis, quelle est la composition de ce portefeuille de sécurité énergétique?

Le pétrole et le gaz en font partie, mais il y a d'autres produits, surtout lorsque nous envisageons la question d'un point de vue national, d'un océan à l'autre. Cela peut varier selon la région du pays. Qu'est-ce que cela signifie pour vous en ce qui concerne le portefeuille réel qui nous aiderait à assurer notre sécurité énergétique en général?

• (1630)

**Peter Tertzakian:** Il existe de nombreuses sources d'énergie primaires qui entrent dans toutes sortes de fonctions de l'économie, y compris l'électricité, mais le pétrole et le gaz naturel sont essentiels à de nombreux secteurs de l'économie, et pas seulement pour le transport.

En ce qui concerne le pétrole et le gaz naturel, nous ne bénéficions pas d'une sécurité énergétique, malgré le fait que nous sommes le quatrième ou le cinquième producteur de pétrole et de gaz en importance dans le monde. Quiconque regarde le Canada de l'extérieur dirait que c'est absurde. Comme je l'ai déjà dit et comme je le crois sincèrement, il est absurde que l'Est et le centre du Canada se trouvent actuellement dans une position précaire au cas où le détroit d'Ormuz ressusciterait le conflit. C'est une situation très dangereuse.

On l'a vu en 1973 et en 1979. Nous avons des coupons de rationnement imprimés par le gouvernement du Canada qui étaient prêts à être distribués. Voulons-nous revenir à une telle situation? Qu'avons-nous appris en 50 ans? La réponse est, à mon avis, rien — pour être franc.

C'est l'occasion de réfléchir à des moyens, et cela ne veut pas nécessairement dire construire un pipeline très coûteux d'ouest en est. Il y a d'autres façons de procéder, mais il faut commencer par reconnaître que nous voulons être beaucoup plus résilients et plus en sécurité, non seulement à l'échelle nationale, mais aussi en ce qui concerne la diversification des exportations et la résilience face à la coercition économique et à la guerre économique de nos voisins du Sud et d'autres pays.

**Le président:** Votre temps est écoulé, madame Church.

C'était une conclusion très forte, monsieur Tertzakian.

Chers collègues, je pense que vous conviendrez que c'était un groupe de témoins très stimulant. Permettez-moi, en votre nom, de remercier nos témoins.

Comme il a été mentionné, nous sommes prêts à recevoir des mémoires, alors s'il y a des renseignements que vous aimeriez transmettre au Comité, nous vous en serions reconnaissants.

Je ne le fais pas souvent, mais je vais recommander un balado de M. Tertzakian: ARC Energy Ideas. Je pense que c'est hebdomadaire.

**Peter Tertzakian:** Oui.

**Le président:** C'est excellent et vous avez une bonne partenaire, dont je ne me souviens plus du nom.

**Peter Tertzakian:** C'est Jackie Forrest.

**Le président:** Vous et Jackie Forrest donnez un bon aperçu de ce qui se passe dans le secteur de l'énergie, et je vous le recommande fortement.

Chers collègues, sur ce, nous allons faire une pause pour accueillir notre prochain groupe de témoins. Encore une fois, je remercie les témoins en votre nom.

Merci beaucoup.

• (1630)

(Pause)

• (1640)

**Le président:** Nous reprenons nos travaux, chers collègues. Bon retour. Nous reprenons la séance.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins de ce groupe.

De l'Association canadienne de l'hydrogène, nous accueillons David Billedeau, président et directeur général. D'Hydro-Québec, nous accueillons Serge Abergel, chef de l'exploitation, Services énergétiques d'Hydro-Québec (États-Unis) Inc., et David Laureti, conseiller, Affaires gouvernementales.

Tous les témoins qui comparaissent virtuellement ont effectué un test préalable obligatoire.

Je m'excuse du retard, chers collègues. Nous avons eu un petit problème avec l'un de nos casques d'écoute, mais nous sommes maintenant prêts à commencer.

Permettez-moi de faire quelques observations à l'intention des nouveaux témoins.

Veillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Je vous rappelle que tous les commentaires doivent s'adresser à la présidence. Vous disposerez chacun de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions et aux commentaires.

Monsieur Billedeau, nous allons commencer par vous. Vous avez la parole pour cinq minutes.

**David Billedeau (président et directeur général, Association Canadienne de l'hydrogène):** Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître aujourd'hui.

Comme il a été mentionné, je m'appelle David Billedeau. Je suis président et directeur général de l'Association canadienne de l'hydrogène, l'association industrielle nationale qui représente l'ensemble de la chaîne de valeur de l'hydrogène ici au Canada. Nos membres sont des producteurs, des développeurs de technologies, des fournisseurs d'infrastructures, des établissements d'enseignement postsecondaire et des utilisateurs finaux. Notre objectif est simple: bâtir un secteur de l'hydrogène concurrentiel et propice aux investissements au Canada.

Pour commencer, permettez-moi de calibrer les attentes. L'hydrogène n'est pas encore un marché de produits de base mature à l'échelle mondiale, mais c'est un marché émergent. La demande se développe rapidement, et le moment choisi est crucial. Les pays qui harmonisent la production, l'infrastructure et les politiques avec les vrais acheteurs saisiront maintenant ces marchés et, surtout, ces possibilités n'attendront pas.

Je pense que deux marchés sont les plus importants aujourd'hui: l'Europe et l'Allemagne en particulier, et la région de l'Asie-Pacifique, à savoir le Japon et la Corée.

En Europe, on crée activement une demande pour l'hydrogène. Le mécanisme H2Global allemand assure un approvisionnement en carburant à faible teneur en carbone à long terme grâce à un système de contrats sur différence soutenu par plus de 200 millions d'euros en aide publique pour les importations d'hydrogène provenant du Canada.

Pendant ce temps, dans la région de l'Asie-Pacifique, le Japon se prépare à exploiter un pétrolier à hydrogène liquéfié de 40 000 mètres cubes d'ici 2030, ce qui reflète la demande d'importation à grande échelle. La Corée, quant à elle, s'est dite intéressée à bâtir des corridors d'hydrogène ici au Canada, en établissant un lien entre la production d'hydrogène et le ravitaillement, l'infrastructure de mobilité et le transport par l'ammoniac.

Pour le Canada, cela crée une véritable occasion d'exportation, mais seulement si nous produisons à une échelle concurrentielle. Pour être clair, nous ne sommes pas confrontés à une pénurie de propositions de projets d'hydrogène. Nous sommes confrontés à une pénurie de projets qui aboutissent à une décision d'investissement finale. Cela se résume à l'économie et à la conception des politiques.

Le crédit d'impôt à l'investissement dans l'hydrogène propre est essentiel pour régler ce problème. La question n'est pas de savoir si le crédit existe, mais s'il est vraiment réalisable pour de vrais projets. Nous croyons que des améliorations ciblées au crédit d'impôt permettraient de débloquer des capitaux privés et d'accélérer le développement de l'hydrogène. Je me ferai un plaisir de fournir au Comité une copie de nos recommandations techniques complètes

après la discussion, mais bien faite, l'optimisation du crédit d'impôt pourrait aider à débloquer plus de 35 milliards de dollars de capitaux privés d'ici le début des années 2030, tout cela dans le cadre de l'enveloppe de financement existante du CII dans l'hydrogène propre.

Je tiens également à préciser que le secteur canadien de l'hydrogène est déjà actif sur les marchés mondiaux. On exporte actuellement les technologies canadiennes de l'hydrogène et des piles à combustible dans près de 50 pays dans le monde. Pour les exportations canadiennes d'hydrogène et de technologies, je crois que nous avons une base très solide, mais la réussite de l'expansion dépend maintenant de la coordination et de l'orientation. Pour saisir pleinement les possibilités d'exportation du Canada, j'aimerais souligner trois recommandations à prendre en considération.

Premièrement, comme je l'ai mentionné, il faut optimiser le crédit d'impôt à l'investissement dans l'hydrogène propre pour veiller à ce que la production puisse se faire à l'échelle des régions et des types de projets.

Deuxièmement, il faut continuer d'investir dans des programmes ciblés de promotion des exportations, comme CanExport, PacifiCan et Exportation et développement Canada, qui sont essentiels pour permettre aux innovateurs canadiens de l'hydrogène d'accéder aux marchés étrangers.

Enfin, il faut améliorer la coordination fédérale-provinciale des infrastructures d'exportation et de distribution d'hydrogène et de ses dérivés. La possibilité d'être un chef de file dans l'exportation de carburants à faible teneur en carbone est réelle, mais il faut agir rapidement. Les acheteurs et les investisseurs prennent des décisions maintenant.

En conclusion, je pense que le Canada a les éléments fondamentaux, la technologie et le talent nécessaires pour être concurrentiel sur le marché mondial émergent de l'hydrogène, mais ce dont nous avons besoin, c'est de clarté, de coordination et d'engagement pour transformer ce potentiel en projets et en exportations.

Merci. J'attends la discussion avec impatience.

• (1645)

**Le président:** Merci, monsieur Billedeau.

Nous passons maintenant à M. Abergel. Vous avez la parole pour cinq minutes.

[Français]

**Serge Abergel (chef de l'exploitation, Hydro-Québec Energy Services (U.S.) Inc., Hydro-Québec):** Merci, monsieur le président.

Membres du Comité, monsieur le président, je vous remercie de nous recevoir aujourd'hui.

Hydro-Québec est une société d'État qui appartient au gouvernement du Québec. Elle produit, transporte et distribue de l'électricité de source renouvelable.

Je suis le chef de l'exploitation d'Hydro-Québec Energy Services U.S., qui est l'entité responsable des transactions avec les marchés voisins, aux États-Unis.

Hydro-Québec est une fierté pour nous. C'est le plus important producteur d'énergie renouvelable en Amérique du Nord. Son réseau est composé de 62 centrales hydroélectriques et a une capacité de 37 000 mégawatts.

L'énergie hydroélectrique est renouvelable et flexible. En raison des importants réservoirs dans lesquels nous stockons de l'eau et, évidemment, de l'énergie, nous pouvons fournir l'énergie de base, moduler très rapidement la production vers le haut ou vers le bas pour suivre les tendances de marché, et stocker de l'énergie sous forme d'eau au cours des mois, des saisons, et même des années pour avoir de l'énergie disponible au moment opportun.

Ce produit unique positionne le Québec dans une situation unique qui nous permet de saisir des occasions d'affaires autour de nous. Ça s'explique d'abord par nos ressources hydroélectriques, mais aussi par la situation géographique privilégiée dans laquelle nous nous retrouvons en ce qui a trait aux marchés qui nous entourent.

Hydro-Québec exploite des interconnexions et des lignes de transport qui traversent les frontières vers les États-Unis, plus précisément vers l'État de New York et vers la Nouvelle-Angleterre, mais aussi vers l'Ontario et vers le Nouveau-Brunswick. Ces interconnexions ont une capacité cumulée d'environ 8 500 mégawatts.

Plus précisément, nous exportons notre électricité vers l'État de New York depuis plus de 100 ans et vers la Nouvelle-Angleterre depuis plus de 30 ans. Nous avons, jusqu'à tout récemment, 104 000 mégawatts d'interconnexion vers les deux marchés américains que je viens de mentionner, soit New York et la Nouvelle-Angleterre. Cette capacité va augmenter grandement grâce aux deux nouveaux projets de ligne de transport en construction. En fait, il y en a une qui vient d'être terminée: celle vers le Massachusetts et la Nouvelle-Angleterre. Les livraisons ont commencé le mois de janvier dernier. L'autre, vers New York, en est en ce moment aux dernières étapes de la construction.

En ce qui a trait au volume, nous avons exporté en moyenne environ 15 térawattheures par année au cours des cinq dernières années, ce qui représente approximativement 6 milliards de dollars de revenus cumulés, c'est-à-dire un peu plus de 1 milliard de dollars de revenus par année.

Il y a une distinction à faire quant au type de vente que nous avons par le passé. Nous avons eu beaucoup de ventes sur les marchés à court terme. Pour ce qui est des contrats à venir, surtout les deux grands contrats que je vais détailler un peu plus, les ventes se feront au moyen d'ententes à long terme. Les clients autour de nous ont essentiellement manifesté énormément d'intérêt pour obtenir des ententes fermes avec Hydro-Québec afin de garantir un approvisionnement constant de leur marché et, évidemment, une stabilité du prix. En contrepartie, ces clients étaient prêts à convenir d'un prix plus élevé pour recevoir ces garanties.

Du côté de New York, la ligne que je mentionnais est celle du projet Champlain Hudson Power Express. C'est une ligne de 1 250 mégawatts qui, en juin prochain, va représenter 20 % de l'énergie de la ville de New York. Sur le plan des émissions, c'est comme si on avait enlevé une voiture sur deux de la ville de New York.

Du côté du Massachusetts, nous avons le projet New England Clean Energy Connect, ou NECEC. Ce projet est en service depuis janvier et il représente 20 % de l'énergie du Massachusetts.

Dans les deux cas, on parle de suffisamment d'énergie pour alimenter environ 1 million de résidences grâce à chacun de ces projets.

Pour le Québec et les marchés voisins, les bénéfices sont manifestes. Les exportations d'énergie renouvelable du Québec génèrent des revenus importants. Dans le cas des deux nouveaux contrats que je viens de mentionner, on parle de revenus d'environ 50 milliards de dollars sur 25 ans.

Les exportations détournent ces marchés des combustibles fossiles. Comme je l'ai mentionné, à New York, ça équivalait à réduire de 50 % le nombre de voitures. Il ne s'agit pas juste de réduire les émissions polluantes liées à la production locale, qui est souvent basée sur du mazout; il s'agit aussi de réduire les particules polluantes qui descendent dans la ville et qui causent des problèmes de santé aux populations locales, surtout dans les quartiers défavorisés.

Les marchés interconnectés, comme ceux que nous avons avec nos voisins, améliorent notre résilience en cas d'événements majeurs. On se souvient de la crise du verglas particulièrement, quand le Québec a beaucoup importé d'énergie, ce qui a permis de garder les lumières allumées dans le sud du Québec.

Pour terminer, il est important de mettre l'accent sur un élément critique: afin de maintenir les bénéfices que je viens de mentionner, il est très important que le secteur demeure exempt de droits de douane. Nous avons beaucoup entendu parler de la menace tarifaire de nos voisins américains. Nous retirons tous des avantages de ces marchés, qui sont libres en ce moment, et il est crucial de garder ce statut. C'est justement cette ouverture des marchés dont nous bénéficions tous qui nous permet de préserver cette flexibilité et cette sécurité énergétique.

• (1650)

Ça conclut ma présentation initiale.

Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Abergel.

Nous procédons maintenant aux tours de questions.

[Traduction]

Nous allons commencer par M. Martel.

[Français]

Vous avez la parole pour six minutes.

**Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC):** Merci, monsieur le président.

Monsieur Abergel, je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui.

Ce que vous avez dit est intéressant. Nous savons que les Américains ont imposé des droits de douane pour l'aluminium et l'acier. Je pense que l'électricité est sauve pour l'instant.

Vu que vous avez des exportations à New York et au Massachusetts, qu'est-ce qui arriverait si des droits de douane étaient imposés à votre secteur?

• (1655)

**Serge Abergel:** Je vous remercie de la question, monsieur Martel. C'est une question sur laquelle nous avons passé énormément de temps à réfléchir et à spéculer pour tenter de cerner un peu les conséquences de possibles droits de douane sur nos ventes d'électricité ainsi que sur nos importations, dans l'autre sens, si nous en importons à certains moments, évidemment.

Ce qu'il est important de préciser à l'heure actuelle, c'est qu'il n'y a heureusement pas de droits de douane sur l'électricité pour l'instant. L'électricité n'a jamais été sujette à des droits de douane, et il y a de bonnes raisons qui expliquent ça.

D'abord, l'électricité n'est pas un bien tangible. Elle ne traverse pas un poste frontalier comme un bien qu'on pourrait simplement intercepter et pour lequel on pourrait imposer des droits de douane. Donc, si des droits de douane devaient être imposés, les Américains devraient mettre en place toute une infrastructure de suivi, ce qui serait extrêmement complexe. Ça prendrait certainement plus d'une année pour mettre en place, mesurer et suivre cela.

Ensuite, l'absence de droits de douane permet évidemment cette flexibilité entre les marchés. L'énergie peut donc circuler, souvent du nord vers le sud, mais aussi du sud vers le nord, lorsque les occasions de marché sont intéressantes. On voit des occasions de marché intéressantes particulièrement dans le contexte de la montée des sources d'énergie intermittentes dans le nord-est, ici. L'énergie éolienne et l'énergie solaire créent des prix extrêmement bas à certains moments. Évidemment, quand elles ne sont pas là, les prix sont extrêmement hauts. Ça crée des occasions d'importation, mais, à l'inverse, ça crée aussi des occasions d'exportation à de hauts prix. Le delta entre les deux est très intéressant et gagnant pour tout le monde. En effet, quand nous faisons de l'exportation, nous ajoutons forcément de l'offre sur le marché, ce qui réduit les prix pour les Américains.

Si tout ça devait être assujéti à des droits de douane, selon nos calculs et nos projections, il y aurait une augmentation des prix de gros sur les marchés de la Nouvelle-Angleterre et de New York pouvant aller jusqu'à environ 30 % en période de pointe, puisque nous sommes un acteur important sur les marchés. Au chapitre des coûts, l'impact serait frappant pour ces heures où la demande d'énergie est très élevée.

L'autre barrière qu'il est important de mentionner concerne la fiabilité. Quand on commence à mettre en place des droits de douane, des barrières de 25 % ou d'autres mesures de ce genre, ça veut dire que l'énergie peut circuler moins librement. Dans un tel scénario, on peut imaginer des situations d'urgence, par exemple du verglas, où les localités voisines ont besoin de s'approvisionner en énergie. On retrouverait cette lourdeur administrative, ces barrières qui viendraient s'ajouter, ces coûts additionnels qui seraient ensuite réfilés aux consommateurs. Ça pourrait créer des problèmes de fiabilité considérables dans certaines situations d'urgence.

**Richard Martel:** Au sujet des surplus, je sais qu'à un moment donné, pendant longtemps, nous avons une bonne capacité et des surplus. Nous étions contents d'avoir des surplus, parce que ça nous permettait de jouer un peu avec ça. Aujourd'hui, nous sommes pas mal limités pour ce qui est des surplus.

Qu'est-ce que le fait de ne pas avoir ce coussin représente pour vous? Là, je ne dirais pas que nous sommes pris à la gorge, mais nous n'avons plus une grande marge de manœuvre.

**Serge Abergel:** En ce qui concerne les surplus, il est important de clarifier que les contrats qui ont été signés l'ont été en fonction de la production d'électricité des centrales existantes au Québec. Donc, tout ce que nous avons fait, nous l'avons fait de façon extrêmement prudente, en ayant justement l'œil sur les engagements fermes. Je parle des engagements fermes au Québec, donc de la demande et de la charge au Québec, et des engagements fermes sur les marchés que nous avons maintenant du côté de New York et du Massachusetts. Donc, nos ressources existantes nous permettent de répondre à nos engagements fermes tant au Québec que sur les marchés.

Ce qu'il est important de préciser, par contre, quand on parle de l'avenir et de la nécessité de suivre la croissance de la demande anticipée, c'est qu'il faut justement bâtir de nouvelles installations, investir et répondre à cette demande future lorsqu'elle sera là et qu'elle se matérialisera.

En ce moment, nous voyons que la demande est croissante, et nous sommes en train de déployer notre plan d'action, qui s'échelonne sur une période allant jusqu'en 2035. Nous allons investir graduellement près de 200 milliards de dollars dans de nouvelles infrastructures de production d'énergie, qui seront là au moment opportun pour répondre à cette croissance de la demande.

En attendant d'en arriver au déploiement des nouvelles ressources, nous avons la flexibilité de nous retirer des marchés à court terme. Sur le plan des exportations, les marchés à court terme sont des transactions non liées à des contrats. Sur le marché horaire ou sur le marché dit « du jour d'avant », nous venons soumissionner des transactions. Ça se fait en fonction des surplus que nous avons. Si jamais nous avons moins de flexibilité, nous sommes capables de nous retirer de ces marchés pour nous concentrer davantage sur nos engagements fermes.

Ainsi, la stratégie est extrêmement prudente, pour nous assurer en tout temps de répondre à nos obligations, tant celles au Québec que celles liées à nos contrats.

• (1700)

**Richard Martel:** Il me reste seulement 30 secondes. J'ai un autre groupe de questions intéressantes à poser, mais je vais y revenir plus tard, plutôt que de le commencer tout de suite. Je vais donc laisser la parole à mes collègues.

**Le président:** Merci.

Monsieur Guay, vous avez la parole pour six minutes.

**Claude Guay (LaSalle—Émard—Verdun, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'avoir pris le temps de se joindre à nous.

Je vais continuer dans la direction où M. Martel s'en allait.

Je passe beaucoup de temps avec des promoteurs miniers, entre autres, au Québec. Une question revient tout le temps: avez-vous un bloc d'électricité qui vous est attribué?

Je comprends ce que vous dites à propos de la demande actuelle et de la capacité à répondre aux besoins du Québec. Or, le pays a de très grandes ambitions. Quand je parle au gouvernement du Québec, je vois que le Québec a aussi de grandes ambitions. Nous voulons être capables de développer nos marchés et de traiter nos ressources, et donc d'avoir plus de projets miniers, par exemple, et de voitures électriques. Comme vous l'avez dit, je pense qu'on parle d'une demande de 60 térawatts d'ici 2035. Or, nous avons des réservoirs d'eau qui ont baissé, à ma connaissance.

Il faut encourager le développement. Cependant, est-ce qu'il n'y aurait pas un risque de désalignement entre la croissance de la demande et ce qu'Hydro-Québec va être capable de faire pour y répondre?

Alors, qu'est-ce qu'on pourrait faire comme activités, notamment, pour avoir des gains d'efficacité? Vous avez mentionné le marché à court terme, mais, selon moi, il y a d'autres idées sur lesquelles Hydro-Québec planche. J'aimerais savoir quelles peuvent être les sources fiables.

**Serge Abergel:** Je peux commencer par détailler davantage le plan d'action pour essayer de cerner un peu mieux l'ensemble de la situation. Je pourrais ensuite revenir sur les blocs d'énergie et le processus d'octroi, qui est encadré par un mécanisme du gouvernement du Québec.

Pour ce qui est du plan d'action, je mentionnais quelque 200 milliards de dollars d'investissements d'ici 2035. C'est une série de différentes actions qui sont lancées simultanément depuis déjà plusieurs années.

D'un côté, il faut augmenter la production d'électricité. C'est fondamental. Du même coup, il faut aussi la diversifier.

Énormément de travail a été fait du côté de l'énergie éolienne. Nous avons comme objectif de déployer plus de 10 000 mégawatts de nouvelles ressources éoliennes pendant cette période, donc c'est très ambitieux. Sur ces 10 000 mégawatts à déployer d'ici 2035, nous avons environ 5 000 mégawatts en cours de déploiement. Il y a donc des avancées concrètes sur ce plan. Tout récemment, nous avons annoncé les premières constructions dans le cadre des parcs de la Seigneurie de Beaupré. On parle d'une production de 1 200 mégawatts, dont la première phase de 400 mégawatts sera en service en 2028. Donc, les effets concrets de cette nouvelle production éolienne vont arriver.

Évidemment, c'est parfaitement compatible avec nos réservoirs hydroélectriques, parce que les réservoirs sont des batteries. Nous produisons davantage d'énergie éolienne, nous l'utilisons pour la charge locale, et nous gardons l'eau dans les réservoirs. Ça revient un peu à la question de l'eau que vous mentionniez un peu plus tôt. Ça nous aide de ce côté.

Parallèlement, nous effectuons aussi beaucoup de travail dans la réfection de nos centrales hydroélectriques pour nous donner encore plus de capacité de ce côté. Dans les centrales existantes où nous procédons au remplacement des groupes turbine-alternateur qui sont usés et qui sont rendus à la fin de leur durée de vie d'environ 50 ans, nous installons des groupes plus efficaces et mieux dessinés grâce à la technologie. Nous allons ainsi réaliser plus de 10 % de gains d'efficacité. Donc, nous produisons plus d'énergie, ou nous produisons la même quantité d'énergie avec moins d'eau, selon la manière de voir les choses. Là encore, nous avons des gains qui nous permettront de répondre à la demande dans les années à venir. Ça s'échelonne chaque année avec nos fournisseurs. Nous

sommes vraiment sur une lancée très continue et très prévisible, parce que c'est quelque chose dans quoi nous avons énormément d'expérience.

Par ailleurs, je n'entrerai pas en détail dans chaque volet du plan d'action, parce que nous pourrions y passer beaucoup de temps, mais je pense qu'il est important de mentionner les efforts en efficacité énergétique. Qu'est-ce que nous pouvons faire pour rapporter la charge de notre côté? Évidemment, ce sont des gains qui sont immédiats, et ce sont les gains les plus abordables pour la clientèle. De ce côté, nous avons un objectif de 22 térawattheures de gains d'efficacité énergétique sur une multitude de fronts. À titre d'exemple, vous avez sûrement entendu parler de toute la domotique que nous déployons chez la clientèle. Aujourd'hui, les clients peuvent obtenir de notre part l'installation d'un thermostat intelligent et de plusieurs dispositifs dans la maison qui vont leur permettre de moduler leur consommation à des moments où ça aura très peu d'effet sur leur qualité de vie. Ça représente des gains de 22 térawattheures. Aux États-Unis, ce serait l'équivalent de 2,2 millions de résidences, soit l'équivalent des deux contrats.

• (1705)

**Claude Guay:** Monsieur Abergel, je veux être sûr d'utiliser au maximum mon temps de parole, et il y a une autre question que je voulais vous poser.

Dans le budget de 2025 que le gouvernement fédéral a présenté, l'admissibilité au crédit d'impôt à l'investissement dans l'électricité propre a été étendue aux sociétés d'État. Qu'est-ce que ça représente pour Hydro-Québec? Qu'est-ce que ça va permettre à Hydro-Québec de faire?

**Serge Abergel:** Je préfère éviter de spéculer sur cette question. Je n'ai pas nécessairement examiné cette question dans le cadre de mon travail. Cependant, nous pourrions faire un suivi là-dessus plus tard.

**Claude Guay:** Vous pourriez demander à votre chef des services financiers de vous fournir la réponse.

**Serge Abergel:** Mon collègue ici est équipé pour vous répondre.

**David Laureti (conseiller, Affaires gouvernementales, Hydro-Québec):** Notre admissibilité au crédit d'impôt à l'investissement dans l'électricité propre était une demande de l'industrie depuis longtemps. La société Hydro-Québec s'est réjouie de voir ça être présenté dans le dernier budget. Depuis l'adoption du projet de loi C-15, c'est-à-dire le projet de loi de mise en œuvre du budget, nous pouvons désormais nous servir de ce crédit d'impôt.

M. Abergel a mentionné des investissements de 200 milliards de dollars. Comme il s'agit d'un crédit d'impôt pouvant aller jusqu'à 15 % des dépenses, vous vous doutez bien de l'effet positif que ça peut avoir sur les coûts des projets, notamment. Selon la manière dont nous voyons les choses chez Hydro-Québec, ultimement, c'est toute la clientèle qui va en bénéficier. En faisant baisser les coûts des projets, nous allons être capables de faire des projets qui coûtent moins cher, et, ultimement, ça va se refléter dans les tarifs, autant les tarifs résidentiels que les tarifs industriels.

**Claude Guay:** Merci beaucoup.

Monsieur le président, est-ce que j'ai le temps de poser une dernière question rapidement?

**Le président:** Non.

Monsieur Simard, vous avez la parole pour six minutes.

**Mario Simard:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être des nôtres.

Monsieur Abergel, je veux revenir sur ce que vous avez dit, à la fin de votre allocution d'ouverture, sur les tarifs. On comprend aisément qu'il n'est pas dans l'intérêt des Américains d'appliquer des tarifs sur l'hydroélectricité puisque, ultimement, ce seraient eux qui en seraient les perdants.

Ce qu'on comprend aussi, c'est qu'il y a des gens qui ont vu l'hydroélectricité comme étant un moyen de faire pression sur les États-Unis. À ce moment-là, le coût serait disproportionné pour le Québec, puisqu'on serait, en quelque sorte, la monnaie d'échange pour négocier. Malgré certaines prises de position de M. Ford, en Ontario, je ne pense pas que ce soit dans l'intérêt du gouvernement de faire ça, mais c'est bien de réitérer que ce serait une très mauvaise idée de prendre cette direction. Je pense que c'est une préoccupation que tout le monde a, à la Chambre des communes, à propos du conflit commercial. Je ne crois pas que l'hydroélectricité puisse être une monnaie d'échange.

Tout à l'heure, vous avez dit que les 200 milliards de dollars d'investissements s'appliquaient à des projets qu'Hydro-Québec était en train de faire, notamment dans le secteur de l'énergie éolienne, pour agrandir le bouquet.

J'aimerais savoir quels investissements ont été faits et seront faits dans la ligne que vous avez vers le Massachusetts et dans la ligne qui est en train de se faire vers New York. Je veux savoir ce que représentent les investissements dans ces infrastructures. De plus, avez-vous reçu une forme quelconque de soutien de la part du gouvernement fédéral pour ces infrastructures?

**Serge Abergel:** Les deux lignes de transport vers les États-Unis dont on parle ici, soit le projet Champlain Hudson Power Express et le projet New England Clean Energy Connect, n'ont pas fait l'objet de soutien financier de la part du gouvernement fédéral.

De façon générale, Hydro-Québec finance ses propres installations par l'entremise de l'émission d'obligations, notamment, et des revenus qu'elle génère. Il n'y a donc pas d'investissements des gouvernements.

Je vais aller un peu plus dans le détail. Pour les deux lignes d'interconnexion, on parle de postes convertisseurs. Il faut savoir que nous livrons de l'énergie sur des lignes à courant continu. Le réseau de transport au Québec étant en courant alternatif, ça nécessite donc un poste de conversion. Il s'agit d'équipement très complexe et très coûteux qui est installé à proximité de la frontière. Il y a ensuite une ligne de transport qui traverse la frontière et qui descend vers un autre poste convertisseur, à l'autre opposé, aux États-Unis.

Prenons l'exemple de la ligne qui va vers New York. Sur la rive sud de Montréal, nous avons le poste convertisseur Hertel. La ligne descend ensuite le long de l'autoroute 15, sous le lac Champlain, et elle arrive, via le fleuve Hudson, à Astoria, dans le quartier de Queens, dans la ville de New York, où il y a un autre poste convertisseur.

Du côté du Québec, le gros des dépenses se fait autour du poste convertisseur. On parle de dépenses qui sont de l'ordre de plus de 1 milliard de dollars pour des postes convertisseurs de cette nature. Si l'on tient compte de la ligne de transport qui suit, on parle peut-être de 1,5 milliard de dollars d'investissements.

Ce qu'il est important de considérer au sujet de ces investissements, c'est que cet équipement a une longue durée de vie. On parle peut-être de 80 ans pour ce genre de ligne de transport. Ce sont donc des actifs qui vont générer des revenus et de la richesse pendant vraiment très longtemps.

Au-delà des contrats — et c'est le point le plus intéressant à propos de ces lignes —, ça nous amène dans des marchés qui, eux, déploient de plus en plus de ressources intermittentes. Quand je parle de ressources intermittentes, je parle surtout d'énergie éolienne dans la région de New York, d'énergie éolienne en mer — oui, c'est ralenti, mais il y a quand même de la construction et il y en aura lorsqu'on changera d'administration — et d'énergie solaire.

Évidemment, ces ressources réduisent énormément les prix à certains moments. Il y aura même des surplus, selon les projections. À l'horizon 2040, il y aura des surplus de ressources intermittentes et des prix quasi négatifs sur les marchés. Ça nous permettra d'en ramener vers le Québec à très bon coût et de retourner cette énergie vers ces marchés à des moments où, justement, la demande sera très élevée et où l'énergie intermittente ne sera pas là.

C'est une vraie richesse pour le Québec d'avoir ces accès aux marchés et de pouvoir non seulement décarboner, mais aussi créer du revenu.

• (1710)

**Mario Simard:** Donc, ça contribue aussi à la gestion des périodes de pointe.

J'adore votre réponse. Ça nous démontre qu'il y a des modèles d'exportation d'énergie qui n'ont pas besoin de soutien du gouvernement fédéral et qui sont rentables sur plusieurs années. J'invite certains promoteurs du secteur gazier à prendre des notes, peut-être.

Mon ami Claude Guay vous a parlé rapidement de la disponibilité des blocs énergétiques, et vous avez parlé d'efficacité énergétique. Je sais qu'Hydro-Québec fait beaucoup d'efforts à cet égard.

Présentement, les gens qui ont de petites demandes ont immédiatement l'acceptation d'Hydro-Québec. Je pense que c'est quand c'est en bas de cinq mégawatts. Si c'est au-delà, c'est un peu plus complexe. Il existe des systèmes qui permettent à des gens d'être, disons, créatifs, ce qui leur permet de descendre en deçà des cinq mégawatts. Ils peuvent ainsi réussir à avoir un bloc énergétique et peut-être en faire la redistribution par la suite dans le réseau.

Je ne sais pas si Hydro-Québec finance ça, c'est-à-dire les entreprises qui essaient de faire des couplages énergétiques pour réduire leur consommation. Est-ce qu'il y a un programme d'Hydro-Québec là-dessus?

**Serge Abergel:** De façon générale, Hydro-Québec encourage la bonne consommation d'énergie, parce que c'est justement dans l'intérêt du déploiement du plan d'action. Ça fait partie de l'objectif de 22 térawattheures que j'ai déjà mentionné.

Grosso modo, Hydro-Québec dépense 1 milliard de dollars par année dans différents programmes qui visent à améliorer l'efficacité de la consommation au Québec, et ce sont les électrons les moins chers qui sont disponibles.

Nous aurions probablement plusieurs exemples à vous donner, mais il y a effectivement plusieurs initiatives en cours qui permettent, de façon générale, à la clientèle résidentielle et à certaines entreprises d'être accompagnées pour optimiser leur consommation.

**Mario Simard:** Nous y reviendrons.

Merci.

**Le président:** Merci.

[Traduction]

Chers collègues, nous entamons la deuxième série de questions. Nous allons passer à la partie de la réunion portant sur les affaires du Comité, mais j'estime que ce ne sera pas nécessaire aujourd'hui. Nous reviendrons avec des suggestions sur les études à venir. Je propose que nous utilisions ce temps pour entendre les témoins dans un deuxième tour de questions. Êtes-vous d'accord?

**Des voix:** D'accord.

[Français]

**Le président:** Je donne la parole à M. Martel pour cinq minutes.

**Richard Martel:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Abergel, on voit que, la remise à niveau des barrages de Rio Tinto, ça coûte cher, mais c'est nécessaire. Vous passez aussi par là.

Est-ce que, dans le cadre de ces travaux, nos entreprises locales seront sollicitées? Est-ce qu'elles vont être capables de répondre aux besoins d'Hydro-Québec?

**Serge Abergel:** La beauté d'une installation hydroélectrique, c'est sa longue durée de vie. Lorsqu'elle est bien entretenue, une centrale hydroélectrique peut avoir une très longue durée de vie. Chez Hydro-Québec, nous avons des installations qui sont en service depuis plus de 100 ans et qui continuent justement à produire de l'énergie très abordable pour la clientèle, étant donné qu'elles peuvent être amorties.

Effectivement, un bon entretien est nécessaire. Au Québec, nous avons un écosystème d'entreprises qui est extrêmement bien implanté et qui nous offre de très bons services pour ce qui est de tout l'entretien et de tous les travaux de réfection que nous déployons dans nos centrales. Cet écosystème est bien en place.

D'ailleurs, c'est grâce à cet écosystème que, dans le cadre des travaux de réfection des centrales, alors que nous avions initialement un chiffre de 2 000 mégawatts, nous sommes rendus à 2 400 mégawatts. C'est grâce à cet écosystème. Cette industrie présente au Québec a été capable d'optimiser davantage son équipement. Nous venons donc de faire ressortir davantage de mégawatts de nos installations existantes. C'est grâce à cette industrie et à sa présence bien implantée.

C'est aussi grâce à cette industrie, qui a énormément d'expérience, que nous sommes capables de voir en continu, pour les 15 à 20 prochaines années, les projets de réfection des centrales, les uns après les autres, avec une grande prévisibilité. C'est donc un atout pour nous.

• (1715)

**Richard Martel:** Est-ce que vous êtes en mesure de nommer certaines de ces entreprises?

**Serge Abergel:** Il y a Voith Hydro, par exemple. Il y a aussi, parmi tant d'autres, l'entreprise General Electric qui est très présente. Il y a donc plusieurs entreprises qui sont au Québec.

Parmi les entreprises de sous-traitance qui nous aident dans les travaux dans nos centrales, il y a Kiewit, qui est très présente au Québec. Il y a Hitachi. Il y a aussi SNC-Lavalin, qui est maintenant devenue AtkinsRéalis. Je m'excuse d'avoir prononcé le mot qu'on

ne devrait pas prononcer ici; je me suis entendu le dire et j'ai bien senti que je ne devais pas le dire.

Bref, nous avons un écosystème qui est très bien implanté au Québec, et ça contribue à la force d'Hydro-Québec.

**Richard Martel:** Parlons maintenant des éoliennes. Pourquoi, d'abord, l'éolien a-t-il été choisi comme principale source de production d'électricité pour augmenter votre capacité?

**Serge Abergel:** À ce sujet, il est important de préciser que le plan d'action inclut une grande variété de ressources. Effectivement, il y a de l'éolien en bonne quantité, mais il y a aussi énormément d'hydroélectricité.

C'est important de saisir que les projets éoliens, de façon générale, se déploient de façon beaucoup plus rapide qu'un projet hydroélectrique. Ce n'est pas la même sorte d'énergie. Ce sont des produits très différents. Ça, c'est fondamental. L'éolien a un facteur d'utilisation, autrement dit un temps d'utilisation, de 35 à 40 %. Il n'est pas flexible. Il n'est pas disponible sur demande; il est disponible quand il y a du vent. Ça crée, évidemment, certaines variations. Lorsqu'on cumule l'éolien avec l'hydroélectricité du Québec et avec nos réservoirs, ça représente un très bon atout. Ça amène un bouquet énergétique très intéressant.

Quand nous parlons de l'éolien, nous venons justement l'ajouter pour diversifier les sources d'énergie et pour déployer rapidement ce que nous avons.

Quand nous parlons d'hydroélectricité, nous avons une vision à long terme, parce que ça nous prend de longues périodes pour bâtir les infrastructures, mais elles ont une très longue durée de vie.

Lorsque nous parlons d'hydroélectricité avec réservoirs, c'est un produit qui est flexible, qui est disponible sur demande, qui est très complémentaire aux autres sources que je viens de mentionner, mais qui nous apporte cette sécurité et cette fiabilité. Nous ne sommes pas du tout dans les mêmes échéanciers pour le déploiement.

Par contre, l'avantage, comme je l'ai mentionné, c'est que les 62 centrales hydroélectriques représentent 37 000 mégawatts. Certaines d'entre elles ont plus de 100 ans, et je peux vous dire que, dans 100 ans, grâce à l'entretien que nous en faisons, elles seront encore là.

**Richard Martel:** J'aimerais savoir quelle est la part actuelle d'achats locaux dans le cas de vos éoliennes. Je sais que vous faites aussi de l'importation. J'en ai déjà discuté, mais pourriez-vous nous en parler un peu plus, monsieur Laureti?

**David Laureti:** Hydro-Québec se fait un honneur d'encourager la consommation intérieure. C'est très important pour nous. M. Abergel a évoqué tout l'écosystème qui s'est bâti, au fil des années, autour de l'entretien de nos centrales hydroélectriques.

Dans le cas des parcs éoliens, ils sont plus récents dans l'histoire du Québec. Cependant, Hydro-Québec y est très sensible. D'ailleurs, des regroupements ont été mis sur pied au cours des 20 ou 25 dernières années. Le gouvernement du Québec, par exemple, a voulu favoriser la construction d'éoliennes et a voulu favoriser des régions, également. Pensons notamment à la Gaspésie, qui, à une certaine époque, s'est mobilisée pour la construction d'éoliennes.

Maintenant, nous évoquons bien sûr la construction de parcs éoliens de grande importance, c'est-à-dire 10 000 mégawatts...

**Le président:** Merci.

[Traduction]

Votre temps est écoulé.

Monsieur Clark, vous avez cinq minutes.

**Braedon Clark:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Billedeau, j'aimerais vous poser quelques questions. Je suis moi aussi dans la belle ville de Halifax, où il pleut, alors j'aimerais savoir ce que vous pensez de l'hydrogène en général. Je vous suis très reconnaissant de votre présence.

L'hydrogène est un sujet dont nous n'avons pas pu parler autant que nous aurions dû le faire au cours de cette étude. Comme vous le savez, c'est un sujet d'actualité en Nouvelle-Écosse, avec des produits à différents stades de développement. C'est EverWind qui fait le plus les manchettes.

Pour la gouverne du Comité, pourriez-vous nous dire où, selon vous, l'hydrogène aura le plus de valeur et d'utilité pour le Canada, à l'avenir, du point de vue des exportations?

**David Billedeau:** Vous avez raison. Il y a beaucoup d'activités en cours dans le secteur de l'hydrogène du Canada atlantique et nombre d'entre elles sont axées sur l'exportation. D'ailleurs, la grande majorité des investissements dans les infrastructures pour l'hydrogène sur la côte Est vise l'exportation d'hydrogène vert et d'ammoniac vert vers l'Europe, en particulier vers l'Allemagne. Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, cela repose en grande partie sur le programme de double enchère à l'aveugle H2Global combiné à des contrats sur différence.

Pour la gouverne du Comité, ce programme réunit des acheteurs allemands et des producteurs d'hydrogène et d'ammoniac vert canadiens. Les deux parties fixent, selon une formule de type « à l'aveugle », leur prix de vente et leur prix d'achat. Ensuite, un contrat sur différence vient combler la différence entre ces prix. C'est ce qui permet de réellement relancer la dynamique des exportations d'hydrogène et de ses dérivés entre le Canada et l'Europe. Nous constatons des investissements continus dans ce domaine.

Vous avez dit que des organisations comme EverWind étaient les chefs de file de la production d'hydrogène vert. C'est tout à fait vrai. Selon moi, l'un des défis auxquels le secteur est confronté comporte deux volets.

Lorsque l'on a abordé la question de l'hydrogène dans le cadre de débats sur les politiques publiques, on a toujours considéré, tant au Canada qu'à l'échelle internationale, qu'il fallait 10 ans pour que les projets prennent réellement forme et que les marchés d'exportation se développent. L'un des défis, c'est que les marchés d'exportation se développent beaucoup plus rapidement que prévu. L'Allemagne s'emploie activement à mettre en œuvre ce mécanisme d'enchères H2Global à un rythme accéléré. Je ne serais pas surpris si le premier processus d'enchères pour de l'hydrogène produit au Canada à destination de l'Allemagne avait lieu d'ici la fin de 2026. Les choses évoluent assez rapidement.

Comme je l'ai également mentionné, d'autres marchés, comme l'Asie-Pacifique, et le Japon en particulier, veulent mettre en service des navires à hydrogène liquide. Même sur la côte Ouest du pays, il existe des possibilités concrètes d'accroître nos exportations d'énergie grâce à la production et à l'exportation d'hydrogène.

Évidemment, dans les deux marchés que j'ai mentionnés — l'Asie-Pacifique et l'Europe —, on recherche non seulement une production d'hydrogène abordable et fiable, mais aussi à faible teneur en carbone. C'est l'un des autres défis — ou peut-être l'une des autres possibilités — auxquels le Canada fait face. À l'heure actuelle, la majorité des 3,5 à 4,5 millions de tonnes d'hydrogène que nous produisons chaque année est composée d'hydrogène gris. Il est à plus forte intensité carbonique et ne fait l'objet d'aucune mesure de réduction des émissions. Sur la côte Est, nous assistons au début d'un nouveau chapitre où le Canada devient un producteur d'hydrogène à faible intensité carbonique, orienté vers les exportations.

• (1720)

**Braedon Clark:** Excellent. Merci beaucoup, monsieur Billedeau.

Je sais qu'il s'agit d'une étude sur les exportations d'énergie, mais je tiens également à mentionner que l'hydrogène vert peut aussi changer la donne en matière d'émissions dans des secteurs qui, jusqu'ici, ont eu de la difficulté à prendre le virage vert. Je pense notamment aux secteurs du ciment et de l'acier. J'en fais la promotion sans gêne, j'en suis conscient.

Je voulais aussi poser une question à mes amis d'Hydro-Québec avant de manquer de temps. Je me répète un peu ici, mais, en tant que député de la Nouvelle-Écosse, je peux affirmer que le projet Wind West est très important dans ma province. On s'y intéresse beaucoup. Je sais que nos deux provinces en discutent.

Monsieur Abergel, vous pourriez peut-être nous dire ce que vous pensez du projet Wind West et nous dire en quoi il pourrait, selon vous, compléter ce que vous faites à Hydro-Québec.

[Français]

**Serge Abergel:** Je remercie le député de sa question.

Wind West fait partie des diverses initiatives que nous évaluons dans une perspective post-2035. J'ai mentionné le plan d'action 2035, mais nous réfléchissons aussi aux autres options qui s'ouvriront à nous au-delà de 2035. Effectivement, l'éolien extracôtier est l'une des avenues que nous souhaitons explorer afin de bien comprendre cette source d'énergie. Pour y arriver, nous avons lancé, tout récemment, une demande d'information afin d'obtenir le plus de renseignements possible à ce sujet.

Pour répondre à la question, je dirais qu'à notre avis, cette source d'énergie présente une excellente complémentarité par rapport à nos ressources hydroélectriques, que nous pouvons stocker dans nos réservoirs. L'éolien en mer a un facteur d'utilisation élevé — on parle de plus de 50 %, voire 60 %. Évidemment, c'est intermittent. Cela dit, l'éolien et l'hydroélectricité sont parfaitement complémentaires. Ça nous intéresse.

• (1725)

**Le président:** Merci.

Monsieur Simard, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

**Mario Simard:** Merci, monsieur le président.

Je vais peut-être préciser un peu ce dont nous parlions, tout à l'heure.

Je comprends qu'il y a des programmes fédéraux intéressants pour Hydro-Québec. On a parlé, entre autres choses, du crédit d'impôt pour l'électricité propre. Je comprends très clairement qu'Hydro-Québec n'a pas intérêt à ce que des normes fédérales viennent encadrer son travail, et je ne crois pas, comme député du Bloc québécois, qu'on doit prendre cette direction, loin de là. Cependant, il y aura peut-être une place pour le gouvernement fédéral bientôt. Nous voulons faire une étude ensemble sur la question de l'électricité propre.

Chez moi, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, j'ai entendu dire que des entreprises avaient de la difficulté à avoir accès à des blocs énergétiques pour leurs projets. Certaines personnes disent qu'elles sont parfois en mesure de faire descendre la demande en faisant du jumelage avec des technologies de stockage.

Verriez-vous ça d'un bon œil, s'il y avait une participation du fédéral pour aider des entreprises à développer, chez elles, des capacités de stockage leur permettant de diminuer leurs demandes relativement aux blocs énergétiques?

C'est pour ça que je vous demandais, tantôt, si Hydro-Québec offrirait un soutien financier à des entreprises qui essaient de faire cette démarche.

**Serge Abergel:** Premièrement, je veux simplement dire que le processus d'attribution de blocs d'électricité est encadré par le gouvernement du Québec. Nous avons l'obligation de fournir le service pour toute demande inférieure à 5 mégawatts. Lorsque la demande dépasse 5 mégawatts, il y a un processus d'évaluation gouvernementale, où on considère les retombées économiques et les différents éléments avant de prendre une décision.

Je passe la parole à M. Laureti, qui peut vous donner des précisions.

**David Laureti:** Je remercie le député de sa question.

M. Abergel, tout à l'heure, a parlé de l'accompagnement que nous faisons et de l'importance de développer l'efficacité énergétique, parce que c'est l'énergie qui coûte le moins cher.

Hydro-Québec a des équipes totalement dévouées, et les objectifs du plan d'action en cette matière sont également très ambitieux. Alors, il y a des équipes dévouées qui accompagnent les entreprises pour les aider à réduire leur consommation, mais qui nous aident également à réduire la consommation pendant les périodes de pointe énergétique, qui sont difficiles. C'est ça qui exerce une énorme pression sur le réseau.

Je ne sais pas de quelle entreprise vous parlez, mais, en général, les entreprises ont des délégués commerciaux, chez Hydro-Québec, qui discutent avec elles. Nous savons qu'on ne peut pas toujours simplement fermer l'interrupteur, ce qui peut avoir des répercussions sur un procédé industriel. Alors, nos délégués commerciaux ont des discussions avec ces entreprises. Lorsqu'on prévoit une période de grand froid, par exemple, nous allons parfois leur demander, deux ou trois jours à l'avance, si elles peuvent diminuer leur consommation à ce moment-là.

Nous savons qu'il y a maintenant des entreprises qui se spécialisent dans la gestion de ces périodes de pointe et qui aident d'autres entreprises. Je pense que c'est un cercle vertueux. Je ne sais pas si l'entreprise à laquelle vous faites allusion travaille déjà avec nous. Nous pourrions faire ces vérifications et vous fournir une réponse ultérieurement.

**Le président:** Merci.

Monsieur Martel, vous avez la parole pour cinq minutes.

**Richard Martel:** Merci, monsieur le président.

Une question revient toujours. En Nouvelle-Écosse, on envisage la construction de deux nouvelles centrales au gaz naturel capables de basculer vers le mazout léger, puisqu'il y a des préoccupations en matière de sécurité et d'approvisionnement en gaz naturel en période de pointe.

Je me pose tout le temps la question suivante: Hydro-Québec pourrait-elle fournir de l'énergie qui permettrait une plus grande résilience pancanadienne?

**Serge Abergel:** Je remercie M. Martel de sa question.

Dans la même optique que celle dans laquelle nous explorons le potentiel de l'éolien en mer en Nouvelle-Écosse, nous réfléchissons aussi à l'optimisation de l'accès aux marchés autour de nous. La Nouvelle-Écosse est l'un de ces marchés potentiels, auquel nous pouvons accéder par le Nouveau-Brunswick. Nous pensons aux façons dont une plus grande interconnexion, avec plus de lignes de transport d'énergie à plus long terme, peut apporter une valeur ajoutée à tous. L'objectif est que tout le monde en sorte gagnant.

L'interconnexion, ou l'accès accru aux marchés voisins, fait partie des pistes de réflexion sur lesquelles nous travaillons. À certains moments, dans le cas du Québec, par exemple, on peut envisager que son énergie flexible parte vers la Nouvelle-Écosse. À d'autres moments, on peut envisager que les énergies renouvelables intermittentes reviennent vers le Québec, non seulement parce qu'elles présentent des propriétés renouvelables, mais aussi parce qu'elles sont très abordables.

• (1730)

**Richard Martel:** Monsieur Abergel, comment Hydro-Québec perçoit-elle l'idée d'un gazoduc pour transporter du gaz naturel vers l'Est?

Si un tel projet voyait le jour, Hydro-Québec pourrait-elle y jouer un rôle? Si c'est le cas, quelles seraient les conditions?

**Serge Abergel:** Comme cela dépasse notre mandat, nous n'avons pas vraiment de position là-dessus. C'est plutôt au gouvernement de prendre position à cet égard. Alors, je ne suis pas la meilleure personne pour formuler des hypothèses sur cette question.

**Richard Martel:** D'accord.

Monsieur Abergel, il y a des coûts liés à l'entretien des lignes de transport. Je voudrais parler des retombées locales.

D'après vous, quel pourcentage des investissements dans l'entretien des lignes de transport les achats locaux représentent-ils?

**Serge Abergel:** Au sujet des retombées locales et de nos acquisitions locales sur le marché du Québec, monsieur Martel, nous avons un pourcentage précis, et il est extrêmement élevé. J'ai en tête un chiffre de plus de 90 %, mais nous pouvons vérifier cela et vous fournir le pourcentage exact.

**Richard Martel:** Si vous avez de la documentation, est-il possible de nous la faire parvenir?

**Serge Abergel:** Oui, absolument. Je suis convaincu que vous allez trouver la réponse extrêmement rassurante.

**Richard Martel:** Merci.

Parlons maintenant de main-d'œuvre, car Hydro-Québec doit faire face à des défis importants de ce côté-là, comme on le disait tout à l'heure.

Avez-vous une stratégie pour attirer, former et retenir des talents?

**Serge Abergel:** De ce côté-là, effectivement, nous avons une stratégie. La main-d'œuvre représente un des défis à relever dans le cadre du déploiement du plan d'action. Nous avons besoin de plus de 35 000 travailleurs pour réaliser ces ambitions. Alors, effectivement, la main-d'œuvre représente un défi, et il y a tout un plan d'action qui est déployé pour nous assurer non seulement d'avoir la main-d'œuvre dont nous avons besoin aujourd'hui, mais aussi de former une relève extrêmement qualifiée pour l'avenir.

Monsieur Laureti, voulez-vous en dire davantage là-dessus?

**David Laureti:** De concert avec le gouvernement du Québec, nous avons récemment annoncé une initiative visant à accélérer la formation de ces travailleurs. Nous voulons les attirer et les retenir ici. Ils vont être très utiles et nécessaires pour le déploiement du plan d'action. C'est une des initiatives que nous avons développées avec le ministère de l'Éducation du Québec. Cela nous aidera à faire face à ce défi lié à la main-d'œuvre.

Cela dit, il est vrai que nous aurons besoin de 35 000 travailleurs. C'est beaucoup, et nous sommes en concurrence avec d'autres chantiers importants.

**Richard Martel:** Le gouvernement du Canada pourrait-il jouer un rôle important pour soutenir vos efforts à cet égard?

**Serge Abergel:** Nous travaillons dans une optique collaborative. Effectivement, nous sommes ouverts à toute initiative qui vise à atteindre cet objectif et qui profite à la société.

**Richard Martel:** Merci beaucoup.

**Le président:** Merci, monsieur Martel.

[Traduction]

Monsieur Hogan, vous allez conclure cette série de questions. Vous avez cinq minutes.

**Corey Hogan:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Billedeau, j'ai quelques questions à vous poser, dont l'une est très brève: en ce qui concerne le système allemand, quel pourcentage fait actuellement l'objet de contrats sur différence, et quel est le plan à long terme de l'Allemagne pour ce programme?

**David Billedeau:** C'est une excellente question. Comme je l'ai dit, ce programme n'a pas encore été mis en œuvre. Nous ne savons pas exactement quel écart devra être comblé à l'aide des contrats sur différence dans le cadre du processus d'enchères.

Pour ce qui est des perspectives à long terme pour le programme H2Global, je rappelle que l'Allemagne a déjà investi plus de 200 millions d'euros en aide publique dans le projet afin de soutenir le volet « contrat sur différence ». Ces fonds devront être renouvelés lorsqu'ils seront épuisés. Le maintien de ce programme dépendra vraiment du soutien continu des gouvernements canadien et allemand.

On s'attend à ce que, à mesure que la production augmente, les coûts diminuent du côté canadien. Ainsi, d'ici 5 à 10 ans environ, le recours au contrat sur différence dans le cadre du mécanisme d'enchères devrait progressivement diminuer.

Il y a un autre point que je tiens à souligner au sujet des perspectives à long terme, et qui découle de discussions avec les organisa-

teurs du programme H2Global du côté allemand. Ils considèrent vraiment ce programme comme un modèle qui pourrait être utilisé dans d'autres processus d'enchères. En effet, si le processus d'enchères H2Global parvient à soutenir l'exportation d'hydrogène et d'ammoniac vert canadiens vers l'Allemagne, ils ne voient pas pourquoi il ne pourrait pas être utilisé dans d'autres secteurs, comme celui des minéraux critiques. Je pense donc qu'il s'agit là d'une occasion plus vaste pour le Canada. Il peut non seulement utiliser ce modèle pour les exportations d'hydrogène, mais aussi, potentiellement, dans d'autres domaines.

• (1735)

**Corey Hogan:** C'est fantastique. Votre réponse m'amène tout naturellement à ma prochaine question, qui porte sur le lien et l'interaction entre les marchés nationaux et les marchés d'exportation.

Vous avez dit que le programme H2Global pourrait favoriser l'expansion et vous avez expliqué comment cette expansion pourrait également se développer à l'échelle nationale. Je pose cette question plus précisément, mais je suis également conscient que notre réunion touche à sa fin. Les représentants d'Hydro-Québec — un fleuron — ont comparu devant le Comité. Cette entreprise est bien établie. Son chiffre d'affaires s'élève à plusieurs dizaines de milliards de dollars. Nous remercions ces témoins du temps qu'ils nous ont accordé. Malheureusement, nous n'avons pas eu l'occasion de discuter de l'hydrogène autant que nous et vous l'aurions souhaité.

Je vous laisse donc le mot de la fin. Avez-vous autre chose à ajouter à ce sujet? Je vous invite également à nous faire parvenir par écrit tout autre élément que nous pourrions ajouter au rapport.

**David Billedeau:** Je serais heureux de vous fournir des mémoires que l'Association canadienne de l'hydrogène a rédigés — ou est toujours en train de préparer — sur les possibilités commerciales et climatiques associées au déploiement de l'hydrogène.

Je tiens à souligner qu'un certain nombre de projets, plus particulièrement sur la côte Est, sont axés sur l'exportation, mais qu'ils soutiennent également le déploiement régional de l'hydrogène dans les économies locales. Le Canada atlantique ne manque pas d'occasions en ce qui concerne l'utilisation de l'hydrogène. Je pense notamment à l'intégration directe dans les systèmes énergétiques, au soutien à la décarbonisation, à la transition énergétique, au transport maritime ou encore au chauffage industriel. La liste est longue.

J'ajouterai que les différentes régions du pays présentent bien sûr des atouts distincts en matière de production et d'applications potentielles. Le secteur industriel représente l'un des domaines les plus prometteurs pour l'utilisation de l'hydrogène au pays. C'est notamment le cas dans des provinces comme l'Ontario. Il existe dans cette province et partout au Canada plusieurs utilisateurs finaux potentiels importants dont nous pourrions parler plus en détail, mais nous devrons peut-être avoir cette discussion une autre fois.

**Corey Hogan:** Nous avons apparemment encore quelques secondes.

Aimeriez-vous porter autre chose à notre attention au sujet des possibilités liées à l'hydrogène bleu qui pourraient exister dans l'Ouest?

**David Billedeau:** J'aimerais soulever deux points. Ils concernent à la fois l'hydrogène bleu et les nouvelles technologies associées à l'exploitation de l'hydrogène naturel, qui consistent, essentiellement, à extraire l'hydrogène stocké sous terre.

L'Alberta possède une expertise semblable dans l'extraction du pétrole et du gaz, et cette expertise pourrait être facilement transposée à l'hydrogène naturel. L'hydrogène bleu et l'hydrogène naturel sur la côte Ouest du Canada peuvent être exploités à grande échelle rapidement pour favoriser l'utilisation de l'hydrogène au pays et soutenir les occasions d'exportation en plein essor. Je répète que le Japon souhaite, d'ici quatre ans, exploiter un pétrolier à hydrogène liquide — en utilisant, idéalement, de l'hydrogène liquide canadien —, mais de nombreuses exigences doivent être satisfaites pour que cela se concrétise. Ces exigences ne concernent pas seulement la production d'hydrogène bleu et d'hydrogène naturel, mais aussi les infrastructures de transport et d'exportation.

Il existe plusieurs défis liés à l'expansion de l'hydrogène pour une utilisation au pays et à des fins d'exportation, et il faut s'y attaquer. Cela dit, il faut surtout retenir que ces possibilités sont bien réelles et que les choses évolueront en très peu de temps.

**Le président:** Merci à vous deux.

Chers collègues, permettez-moi, en votre nom, de remercier nos témoins d'être venus nous rencontrer aujourd'hui. Nous étions ravis d'entendre les représentants des secteurs de l'hydrogène et de l'hydroélectricité. Nous ne nous étions pas encore suffisamment entretenus avec eux. Ces témoignages vont nous aider à compléter notre étude. Je vous remercie des questions pertinentes et respectueuses que vous avez posées aujourd'hui. Nous serons de retour.

Nous pouvons peut-être laisser nos témoins partir. Nous allons prendre un peu de temps à la fin pour parler de la semaine prochaine.

Nous nous réunirons à nouveau le 21 avril pour reprendre notre étude.

Madame Stubbs, je vous écoute.

**Shannon Stubbs:** Merci, monsieur le président.

Je pense que tout le monde sera d'accord avec ce qui suit. Seriez-vous disposé à ce que nous réservions un peu de temps, disons, 30 minutes, lors de notre prochaine réunion pour que nous puissions discuter de quelques motions et de nos travaux futurs?

**Le président:** Je vais y réfléchir.

Nous pourrions peut-être en discuter, vous et moi, avec M. Simard aussi. Je suis sûr que nous pourrions nous entendre.

● (1740)

**Shannon Stubbs:** D'accord.

**Le président:** Sur ce, chers collègues, je vous souhaite une excellente fin de semaine, si vous n'avez pas à siéger à la Chambre demain.

La séance est levée.

---





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>